



Association départementale des Restos du cœur du Loiret

Rapport d'activités 2018-2019



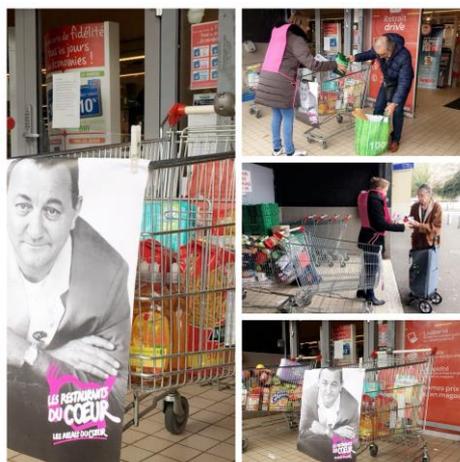
Le camion du coeur



Portes ouvertes dans les jardins du coeur



Forum des associations - Montargis



La collecte nationale – mars 2019



L'assemblée générale sept 2018



L'entrepôt après la collecte nationale

Sommaire

<u>Partie 1</u> : Rapport moral du président	p 3
<u>Partie 2</u> : Rapport financier du trésorier	p 6
<u>Partie 3</u> : Rapports par thèmes et centres d'activités	p 13
Le fonctionnement interne de l'ad45	p 13
Le projet associatif départemental (PAD)	p 19
Les locaux, les véhicules, divers investissements	p 20
L'hygiène et la sécurité	p 23
L'aide alimentaire	p 24
La collecte nationale	p 29
Le camion du cœur / la maraude (Gens de la rue)	p 32
Les chantiers d'insertion	p 33
L'aide à la personne (AALP)	p 37
La formation des bénévoles	p 40
Les « manifs » : paquets cadeaux, manifs, collectes...	p 41
L'accompagnement des scolaires	p 43
L'informatique	p 43
 <u>ANNEXES</u>	 p 44
1. Le projet associatif départemental (PAD), évaluation fin 2018	p 45
2. Un parcours aux Restos	p 56
3. Sortie au Louvre des apprenants en français du centre de Fleury	p 57
4. Les « matinées récréatives » au centre d'Orléans La Source	p 58

Partie 1 : le rapport moral du président

Ce rapport porte sur la période de notre dernier exercice comptable, c'est-à-dire du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019. Pendant cette période l'activité des Restos a été intense et l'on peut légitimement se réjouir que notre association ait été globalement à la hauteur du défi. Pour autant cette dernière connaît un certain nombre de fragilités persistantes ou nouvelles qu'il convient de regarder en face. Ce sera l'objet de la deuxième partie de ce rapport.

L'aide alimentaire dans les centres

L'augmentation du nombre de repas servis dans les centres, entamée il y a deux ans, s'est poursuivie. 1 500 000 repas ont été distribués, alors que ce nombre ne dépassait pas le million il y a trois ans. Deux causes sont à l'origine de cette augmentation : l'ouverture du centre de Fleury, qui est devenu le plus gros centre du département, et le relèvement du barème d'été, qui a permis d'accueillir 40% de personnes en plus pendant la campagne d'été. Un signe encourageant cependant : la vitesse de croissance ralentit et l'on peut espérer une certaine stabilisation à moyen terme.

Côté centres de distribution, le gros point noir de Bonny, insalubre et dangereux, n'est plus qu'un lointain souvenir depuis l'ouverture du centre de Chatillon. C'est un point positif pour les bénévoles qui y exerçaient ; ce l'est beaucoup moins pour la cinquantaine de familles de Bonny et des environs qui, faute de moyens de mobilité, n'ont pas pu suivre. A contrario une proportion équivalente de familles de Chatillon sont maintenant accueillies par les Restos.

Une nette amélioration du côté des centres : la prise en charge des questions d'hygiène et de sécurité qui a montré tout son intérêt au moment de la crise du lait Lactalis et, plus récemment, de celle des steaks hachés frauduleux.

Enfin un grand motif de satisfaction : l'ad45 a subi avec succès deux contrôles FEAD, au centre de St Jean le Blanc et à l'entrepôt départemental, après un premier contrôle l'année précédente à Fleury. C'est l'occasion de rappeler l'extrême rigueur avec laquelle doivent être gérés les produits FEAD : des contrôles négatifs seraient catastrophiques à un moment où sont renégociées les enveloppes des fonds européens pour l'après 2021.

Côté approvisionnements, l'année se caractérise par une nouvelle augmentation des dons en nature en provenance du secteur agroalimentaire, grâce notamment à des dons massifs de pommes de terre (plus de 400 tonnes en un an) dont nous avons très souvent fait profiter les AD voisines. Côté ramasses, les chiffres sont stables, de nouveaux magasins compensant la diminution du tonnage observée dans les magasins traditionnels.

Les activités « Gens de la rue »

L'année écoulée restera comme un très mauvais souvenir pour les bénévoles « gens de la rue » : elle a été marquée par un événement dramatique, à savoir le meurtre d'une personne accueillie sur le site, une heure avant l'arrivée des bénévoles.

Ce drame n'a pas été sans conséquence tant pour les bénévoles, qui connaissaient très bien la victime, qu'en matière d'organisation pour le déroulement de la saison. La mairie d'Orléans nous a ainsi interdit l'accès du centre-ville où les riverains demandaient notre départ depuis des années : l'extrême pauvreté gêne ou fait peur ... La distribution étant reléguée loin du centre-ville, la fréquentation a beaucoup baissé, les personnes accueillies ne pouvant toutes marcher aussi loin, ou, pour celles bénéficiant d'un hébergement, rentrer à l'heure après la distribution.

Au total, 9 000 personnes ont été accueillies au camion, dont 245 enfants.

Un point positif : le fort recrutement de bénévoles, actifs pour la plupart, a permis de consolider la maraude du jeudi dans les rues de l'agglomération, et d'en créer une, certaines semaines, le samedi midi.

Les jardins du cœur

Dans nos trois chantiers d'insertion, l'année a été perturbée par des mouvements d'encadrant technique et de conseillères d'insertion professionnelle : 3 des 6 salariés permanents ont quitté les jardins (deux pour des raisons d'évolution professionnelle, la troisième pour des raisons familiales) et ont été remplacés au cours de l'année 2018. Malgré cela les actions d'accompagnement des salariés ont progressé, souvent en partenariat avec d'autres structures de l'insertion par l'activité économique. De même, nous avons mobilisé au mieux les financements nouveaux décidés pour la formation des salariés en insertion, notamment pour les savoirs de base (français, etc.). En accompagnant les salariés les plus éloignés de l'emploi les Restos du cœur sont fidèles à leurs valeurs et à leur projet.

Mais cela ne va pas sans difficultés : on citera notamment la très grande complexité de l'accès au fonds social européen (FSE) et les difficultés de trésorerie entraînées par les délais excessifs que mettent les subventions du département du Loiret pour nous parvenir.

Les travaux et investissements

Le rapport d'activités détaille la poursuite de l'effort d'investissements consenti dans le domaine de la chaîne du froid (camion frigorifique à Ingré), du matériel de levage pour améliorer les conditions de travail des bénévoles (gerbeurs à Dolet et Amilly), et dans les jardins (Tracteur, hangar, outillage divers et matériel d'irrigation). Ces achats ont été permis par des dons de plusieurs fondations (Carrefour, Caisse d'épargne, Bonobo), d'entreprises de St Jean de Braye, les subventions de plusieurs collectivités et de l'Etat (Fonds départemental d'insertion – FDI) et la subvention reçue du fonds de développement de la vie associative (FDVA), dispositif qui s'est substitué à l'ancienne réserve parlementaire.

L'avenir des subventions issues de ce fonds est inquiétant dans la mesure où il est sensiblement moins doté que celui qui permettait la réserve parlementaire. Il est très peu probable que nous obtenions chaque année les sommes du passé, d'autant que les conditions de sélection ont complètement changé et ne s'adaptent que difficilement à des dépenses d'investissement.

L'aide à la personne

L'aide à la personne a continué à se développer et c'est une grande satisfaction. La signature d'une convention avec le centre départemental d'accès au Droit a permis d'orienter les personnes accueillies vers un conseil juridique gratuit donné par des avocats ou des juristes.

On citera aussi le développement d'activités culturelles ou pédagogiques avec le grand succès rencontré par les « matinées récréatives » à destination des enfants du centre de La Source, et la visite du Louvre organisée pour les apprenants en français du centre de Fleury.

Il reste cependant un point d'amélioration à travailler dans les formations de bénévoles : l'utilisation d'Ulysse pour l'identification des besoins des personnes accueillies est insuffisante.

La ressource bénévole

La ressource bénévole reste la principale richesse de l'association. L'évaluation annuelle du « temps de travail bénévole » montre qu'il correspond à celui d'environ une centaine de salariés à temps plein. Si les bénévoles étaient rémunérés au SMIC, c'est un budget de 2,5 M€ qu'il faudrait ajouter au budget actuel de l'AD. Ce chiffre, à lui seul, montre le rôle social irremplaçable des Restos dans notre société.

Mais il s'agit d'une ressource fragile : si le nombre de candidats bénévoles ne tarit pas, le profil des personnes évolue. Souvent engagé dans plusieurs associations, ou soucieux d'avoir des activités multiples, le bénévole d'aujourd'hui ne veut pas forcément consacrer plus d'une demi-journée ou une journée aux Restos. Les actifs, quant à eux, ont du mal à trouver leur place car nos horaires ne sont pas

compatibles, même si l'ouverture de Fleury le samedi matin a permis de mobiliser avec succès plusieurs dizaines d'entre eux, en dépit du pessimisme souvent entendu au début. Il est vital pour notre association d'être capable de s'adapter à ce nouveau profil de bénévoles : c'est ainsi par exemple qu'il est très dommage et désolant de recevoir à Ingré les doléances de candidats bénévoles refusés dans un centre sous prétexte qu'ils ne pouvaient travailler que le matin et pas toute la journée ! Pouvons-nous vraiment nous payer le luxe de refuser ce type de bénévoles ?

L'autre source de fragilité est que nous n'arrivons pas à sécuriser le fonctionnement de notre association en doublant ou triplant les postes à responsabilité : c'est un des principaux objectifs du PAD, le projet associatif départemental, objectif jamais atteint depuis son adoption. Si quelques progrès ponctuels ont été constatés, aux Appros notamment et dans quelques centres, nombre de postes à responsabilité sont occupés par un seule ou une seule bénévole. Pire, certaines fonctions ne sont pas assumées, comme le suivi de centres qui est un rouage essentiel du fonctionnement d'une AD. Dans ces conditions il n'est pas étonnant que l'AD peine à appliquer la règle Restos limitant à cinq ans le mandat des RD et des responsables de centres. Il s'agit là d'un sujet majeur de préoccupation pour les années à venir. Chacun doit en être conscient et en faire une priorité de réflexion et d'actions.

Enfin, autre sujet de souci qu'il ne faut pas négliger : un certain nombre de bénévoles, minoritaires, ont une vision approximative de la Charte du bénévole et des principes de fonctionnement des Restos. Dans le passé nous avons dû nous séparer de bénévoles trouvant normal de prélever une partie de la ramasse à des fins personnelles. Cela a été également le cas d'une bénévole se permettant de faire des remontrances à des personnes accueillies et d'émettre des jugements de valeur ou moraux sur leur façon de vivre.

Plus récemment il m'a été rapporté les propos de bénévoles à l'égard de demandeurs d'asile, mettant en cause devant eux la légitimité de leur démarche, se substituant ainsi au travail de l'Office chargé de cette tâche. Il a été rappelé aux responsables de centres qu'ils devaient être vigilants vis-à-vis de ces comportements qui ne sont pas compatibles avec les principes Restos d'accueil inconditionnel et sans jugement et nuisent gravement à leur image : trop fréquemment des bénévoles récents nous ont confié avoir été choqués par les propos entendus dans la bouche de bénévoles plus anciens. Soyons clairs : on peut comprendre qu'après de nombreuses années de bénévolat, l'âge venant, certains bénévoles n'aient plus envie d'être en permanence en contact avec les personnes accueillies. Mais dans ces conditions il faut leur rappeler que certaines choses ou propos ne sont pas acceptables aux Restos et leur proposer d'autres activités en interne.

*

* *

En conclusion : notre association a une année de plus relevé avec succès de nombreux défis : n'ayons pas peur de le dire, même si nous sommes lucides sur nos fragilités et sur les nuages qui s'amoncellent à l'horizon. Je souhaite ici remercier très sincèrement les 600 à 700 bénévoles qui y ont contribué, sans oublier les bénévoles ponctuels, à peu près aussi nombreux, et évidemment les 8 salariés permanents au siège et dans les trois jardins du cœur. Je peux dire, au terme de mon mandat de responsable départemental, que les rencontres qu'ils m'ont tous et toutes permis ont été l'élément principal de ma motivation et celui qui m'aura le plus marqué au cours de ces cinq ans. Un grand merci à vous !

Yves Mérillon

Responsable départemental de l'ad45

Partie 2 : le rapport financier du trésorier sur l'exercice comptable 1^{er} mai 2018 – 30 avril 2019

Les comptes de l'Association départementale des Restos du cœur du Loiret (AD 45) du dernier exercice comptable ouvert le 1^{er} mai 2018 et clos le 30 avril 2019 ont fait l'objet d'une mission d'audit réalisée début juin par le Commissaire aux comptes qui n'a relevé aucune irrégularité ou discordance, en certifiant la sincérité de ceux-ci, tel que rapporté au point suivant de l'ordre du jour.

De ce fait, les opérations de clôture de l'exercice comptable 2018 / 2019 ont été finalisées par la restitution, le 11 juillet 2019, de la part de l'Association nationale des Restos du cœur (AN), du document de synthèse finale des comptes annuels (voir ci-après).

Une exécution des dépenses de fonctionnement en sensible dépassement sur certains postes par rapport aux prévisions budgétaires et au réalisé des exercices antérieurs

Que ce soit au regard des prévisions établies lors de l'élaboration en janvier 2018 du budget 2018/2019, ou au niveau de la remontée auprès de l'AN, début mars 2019, de l'estimation prévisionnelle du résultat de clôture attendu à fin avril (pour pouvoir déterminer le niveau de la subvention d'équilibre à verser par l'AN pour parvenir à un résultat comptable proche de l'équilibre), il ressort que certains postes de dépenses de fonctionnement ont enregistré des dépassements significatifs des enveloppes ouvertes au budget, conduisant de la sorte à une surconsommation des crédits ouverts pour l'ensemble des dépenses de fonctionnement, de près de 7,6 %.

C'est ainsi que sur le poste des achats courants et récurrents de fournitures pour l'activité des jardins, des fluides (eau, gaz, électricité), des fournitures de bureau, on relève un dépassement de la prévision de 25 % (115.798 € en réalisation pour une prévision de 92.700 €), dépassement occasionné principalement par les dépenses de carburants et les facturations de consommations d'eau, gaz et électricité.

Pour les factures de carburant comptabilisées sur l'exercice à hauteur de 37.212 €, à rapprocher des 27.128 € enregistrés sur l'exercice précédent, des 33.912 € au 30 avril 2017 et des 24.665 € au 30 avril 2016, l'analyse montre que cette nette augmentation résulte en grande partie de l'effet cumulé d'une augmentation du kilométrage global par rapport à l'exercice précédent (25.611 km contre 23.086, soit +11 %) et de l'augmentation du prix du gasoil de 15 à 20 % selon les périodes comparées sur ces 2 exercices.

Concernant les dépenses d'eau, de gaz et d'électricité (= 33.044 €), on relève un net dépassement par rapport au réalisé des 3 derniers exercices sur ce même type de dépenses (25.468 € au 30/04/2018, 23.312 € au 30/04/2017 et 22.227 € au 30/04/2016), observation étant faite que 2 factures, réglées, demeurent néanmoins en litige pour surfacturation apparente (l'une de 1.157 € pour la consommation électrique sur le nouveau centre de Chatillon sur Loire 2 mois après son ouverture, l'autre pour un relevé de consommation d'eau pour les jardins de St Jean de Braye pour un montant de 2.894 €).

Au niveau des achats de fournitures de bureau, l'effort de rationalisation et de centralisation des achats par le siège doit être maintenu, voire renforcé afin d'optimiser la gestion de ce type de dépenses.

Au titre des dépenses enregistrées pour services et prestations extérieurs auxquels l'AD 45 doit avoir recours pour son fonctionnement courant (principalement les loyers et charges locatives des locaux, les dépenses d'entretien et de maintenance, les réparations de véhicules et matériels, les organismes de formation) et ce pour un montant global réalisé de 179.858 €, on constate également un net dépassement (+ 24 %) de la prévision budgétaire qui avait été chiffrée à 145.300 €.

En termes de loyers à la charge de l'AD 45, essentiellement le loyer du siège et de l'entrepôt, sans évolution significative exceptée l'indexation contractuelle prévue au bail, on relèvera, à compter du 1^{er} janvier 2019, la facturation du loyer du centre de distribution de Montargis, désormais établie à la charge de l'AD 45 par le propriétaire des locaux, pour un montant trimestriel de 1.275 € + 140 € de provision pour charges. Ce loyer ayant été supporté jusqu'alors par la ville de Montargis, sans contrepartie demandée à l'AD 45, la ville de Montargis versera une subvention de fonctionnement pour venir neutraliser l'impact budgétaire de cette nouvelle dépense.

Dans cette rubrique de dépenses afférentes aux services et prestations extérieurs, le poste entretien et réparations de véhicules suscite des inquiétudes au regard de la vétusté de la plus grande partie des 21 véhicules du parc.

En effet, face à une prévision budgétaire manifestement sous-estimée de 16.400 €, le montant des dépenses réelles supportées à ce titre sur l'exercice clos (= 45.175 €) ressort en très nette évolution par

rapport aux exercices précédents (25.824 € au 30/04/2018, 14.571 € au 30/04/2017).

S'il est patent que ce type de dépenses échappe à toute maîtrise en termes de prévisions, tant au niveau de la fréquence des incidents qu'à celui de l'impact financier de ces derniers, il conviendra pour l'avenir de doter cette ligne budgétaire d'une provision conséquente pour pouvoir faire face à des réparations importantes sur ces véhicules arrivés en fin de service pour une grande majorité.

Par ailleurs, la mise en œuvre d'une politique active de formation, notamment pour des cours de français auprès des personnes en contrats d'insertion, a conduit à dépasser la prévision sur cette ligne, de près de 14.000 € (20.680 € de réalisé pour une prévision de 6.500 €), ces dépenses de formations étant quasiment remboursées par Uniformation, gestionnaire de fonds dédiés à cet effet.

A signaler, la décision prise par le bureau de recourir à compter du 1^{er} mars 2019 aux services d'un prestataire extérieur pour assurer, en toute sécurité, le traitement de la liquidation des payes et ce, en raison des insuffisances actuelles du logiciel de paye qui ne permet pas de traiter les évolutions de certaines cotisations sociales ; l'impact financier de cette mesure, limité à 1.296 € pour les 2 derniers mois de l'exercice (mars et avril) devrait se situer en année pleine entre 7 et 8.000 €.

Enfin, les dépenses totales de fonctionnement de l'exercice (= 1.164.717 €) étant très largement alimentées par les dépenses de personnel à concurrence de 58 % pour l'exercice clos au 30 avril 2019, le coût global de la masse salariale (= 675.801 €) a été réalisé au plus près de la prévision budgétaire (668.668 €), avec une couverture totale de l'objectif en termes de recrutement d'emplois en insertion affectés dans les jardins du cœur, dont la charge financière (= 384.110 €) a fait l'objet d'un remboursement quasi intégral de la part de l'Etat et du département.

Une forte mobilisation en termes de recherches de financements

Au-delà des financements conventionnés mis en place dans le cadre des dispositifs d'accompagnement de l'insertion par l'activité économique, l'AD 45 a maintenu un effort permanent de diversification des contributeurs potentiels aux ressources financières dont elle a besoin, notamment pour ses investissements.

Hors subvention d'équilibre versée par l'AN en clôture d'exercice pour 223.800 €, les recettes totales de l'exercice ont été réalisées légèrement au-delà de la prévision (912.634 € pour 878.623 € au budget), soit + 34.011 €.

Ainsi, dans le cadre des financements apportés par l'Etat au niveau de la prise en charge des coûts salariaux des emplois en contrats d'insertion des jardins et de ceux apportés par le Fonds Social Européen et par le Conseil départemental du Loiret au titre de l'accueil, de l'accompagnement et du suivi des bénéficiaires du RSA, les recettes attendues ont été réalisées à hauteur de la prévision budgétaire, les objectifs assignés à l'AD 45 par les financeurs ayant été atteints, à savoir :

- 383.344 € pour le remboursement par l'Etat et le département des coûts salariaux des emplois aidés (pour une dépense supportée de 384.110 €), montant auquel se rajoute une part modulable de 19.189 €, déterminée au regard de l'atteinte des objectifs fixés dans la convention de financement.
- 130.714 €, au titre de la subvention du FSE
- 84.158 €, au titre de la convention financière passée avec le Département.

À la suite de la suppression du dispositif de financement de projets ciblés par le biais de la réserve parlementaire, dispositif qui a été d'un apport financier significatif dans l'aboutissement de projets d'investissement passés, l'AD 45 a pu obtenir une subvention de 8.000 € au titre du nouveau dispositif d'appel à projets du Fonds pour le développement de la vie associative

Outre les 2 subventions annuellement versées par la ville d'Orléans et par le Département pour un montant de 30.000 € chacune, subventions de fonctionnement affectées à la prise en charge partielle du loyer et des charges locatives du siège et de l'entrepôt (coût global sur l'exercice = 84.570 €), certaines municipalités (48 sur l'exercice clos) ont apporté un soutien financier au fonctionnement de l'AD 45 par le biais de subventions dont le montant total sur l'exercice s'établit à 15.800 €, au même niveau que celui enregistré sur l'exercice précédent, mais en retrait par rapport aux exercices antérieurs en raison des propres contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités locales.

Les recettes en provenance de donateurs privés (au nombre de 121), hors abandons de frais des bénévoles, s'établissent à 34.582 € contre 44.052 € sur l'exercice précédent.

De la même manière, on constate un sensible retrait par rapport à l'exercice précédent du produit de certaines recettes issues des activités internes de l'AD 45, tel que l'opération paquets cadeaux (3.664 € sur l'exercice contre 8.468 € sur l'exercice précédent, en raison de l'ouverture limitée à un seul magasin sur Orléans) ou les recettes issues de manifestations locales (4.200 € contre 8.723 € réalisés sur l'exercice précédent qui avait bénéficié de l'apport des 6.100 € issus d'une manifestation ponctuelle organisée par les commerçants orléanais).

Toujours dans le cadre des recettes générées par les activités internes de l'AD 45, les journées portes ouvertes des 3 jardins du cœur de début mai 2018 ont permis de réaliser une recette à hauteur de la prévision pour un montant de 17.726 €, au niveau des exercices précédents.

Enfin, parmi les recettes spécifiques de remboursement de frais de formation, on enregistre le remboursement à équivalence des frais des diverses formations apportées aux personnes en insertion (21.006 €) ainsi que ceux engagés pour les formations dédiées au personnel permanent (7.129 €).

Parmi les recettes exceptionnelles, non prévues au budget, on a enregistré 2.119 € de remboursement de sinistre sur bâtiment du jardin de Lorris et 3.800 € du produit de la vente d'un camion, d'un tracteur et d'un motoculteur.

En parallèle de ces divers financements dédiés à la couverture des besoins de fonctionnement courant de l'AD 45, une politique dynamique de recherches de partenariat est engagée depuis ces dernières années pour développer les divers équipements et investissements dont les réalisations ont été assurées en quasi-totalité par autofinancement, et ce, au travers d'une démarche très soutenue auprès de divers financeurs publics ou privés.

C'est ainsi qu'au cours de l'exercice 2018- 2019, des investissements conséquents ont pu être réalisés pour un montant total de 56.610 €, financés à 88 % (49.875 €) par divers partenaires extérieurs, selon détail figurant dans le rapport d'activités.

En conclusion, sur le plan comptable, l'arrêté des comptes de l'exercice 2018 2019 fait ressortir, après comptabilisation de la subvention d'équilibre accordée par l'AN pour un montant de 223.800 €, un résultat déficitaire de clôture de 27.083,38 €.

Compte tenu du montant de 11.957,40 € figurant en report à nouveau excédentaire issu du cumul des résultats des exercices antérieurs, montant pris en compte par l'AN pour déterminer la subvention d'équilibre, le résultat comptable qui apparaîtra au bilan du nouvel exercice 2019/2020, en report à nouveau déficitaire, s'établira à 15.125,98 €, après reprise de ces 11.957,40 € actuellement disponibles, selon décision à prendre par l'assemblée générale en point suivant de l'ordre du jour.

Jean Paul ROUSSARIE

Trésorier départemental

1. BILAN ACTIF

BILAN ACTIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2019			EXERCICE CLOS LE 30/04/2018
	BRUT	Amortissements et provisions (à déduire)	NET	NET
Immobilisations incorporelles				
Autres Immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Sous-total Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	12 733.67	-3 728.23	9 005.44	9 854.35
Installations techniques, matériel et outillage	129 713.10	-83 620.72	46 092.38	50 068.11
Autres immobilisations corporelles	353 862.94	-254 196.38	99 666.56	96 014.88
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations				
Sous-total – Immobilisations corporelles	496 309.71	-341 545.33	154 764.38	155 937.34
Immobilisations financières				
Prêts				
Dépôts et cautionnements et autres immo. fin	15 483.85		15 483.85	15 483.85
Sous-total – Immobilisations financières	15 483.85		15 483.85	15 483.85
TOTAL I – ACTIF IMMOBILISE	511 793.56	-341 545.33	170 248.23	171 421.19
Stocks				
Avances et acomptes versés sur commandes s/stocks				
Créances clients (dont locataires)	82.72		82.72	
Autres créances	133 374.26		133 374.26	87 654.52
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités (comptes bancaires, livrets et caisse)	114 923.48		114 923.48	166 386.89
Charges constatées d'avances	15 007.00		15 007.00	14 799.00
TOTAL II – ACTIF CIRCULANT	263 387.46		263 387.46	268 840.41
TOTAL GENERAL	775 181.02	-341 545.33	433 635.69	440 261.60

2. BILAN PASSIF

BILAN PASSIF (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2019	EXERCICE CLOS LE 30/04/2018
Fonds propres		
Fonds associatifs avec et sans droit de reprise	1 854.75	1 854.75
Réserves		
Report à nouveau	11 957.40	9 032.21
<i>Résultat net comptable de l'exercice</i>	-27 083.38	2 925.19
Subventions d'investissement	312 826.00	288 726.00
TOTAL I – FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES	299 554.77	302 538.15
Provisions		
Provisions pour risque		
Provisions pour charges		
TOTAL II – PROVISIONS		
Fonds dédiés		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnements		
Fonds dédiés sur autres ressources		
TOTAL III – FONDS DEDIES		
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses (dépôts – cautionnements reçus)		
Compte-courant de l'Association Nationale (451100 et 451200)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 886.75	31 788.11
Dettes fiscales et sociales	52 533.99	58 169.88
Avances remboursables reçues du National (451300 et 451600)	1 003.96	
Autres dettes (sauf 451100, 451200, 451300 et 451600)	5 044.22	3 289.46
Sous-total des dettes	79 468.92	93 247.45
Produits constatés d'avance	54 612.00	44 476.00
TOTAL IV – DETTES	134 080.92	137 723.45
TOTAL GENERAL	433 635.69	440 261.60

3. COMPTE DE RESULTAT – CHARGES

COMPTES DE RESULTAT – CHARGES (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2019	EXERCICE CLOS LE 30/04/2018
Achats		
Achat pour missions sociales	8 343.32	7 412.30
Variation de stock		
Sous-total – Achats stockés	8 343.32	7 412.30
Autres achats et charges externes	417 061.36	362 903.96
Impôts, taxes et versements assimilés		
Sur rémunérations	13 170.04	12 731.61
Autres	1 625.30	2 199.80
Sous-total – Impôts, taxes et versements assimilés	14 795.34	14 931.41
Charges de personnel		
Rémunération brute du personnel	561 488.58	554 126.87
Charges sociales & autres charges de personnel	114 313.11	122 752.83
Sous-total – Charges de personnel	675 801.69	676 879.70
Autres Charges		
Contribution de solidarité versée à l'Association Nationale		
Autres charges	154.05	11.35
Sous-total – Autres charges	154.05	11.35
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	48 390.09	47 608.42
Dotations aux provisions sur immobilisations		
Dotations aux provisions sur actif circulant		
Dotations aux provisions pour risques et charges		
Sous-total – Dotations aux amortissements et provisions	48 390.09	47 608.42
TOTAL I – CHARGES D'EXPLOITATION	1 164 545.85	1 109 747.14
Dotations aux amortissements et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II – CHARGES FINANCIERES		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations de capital (valeur comptables des éléments immobilisés et financiers cédés)	171.70	
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL III – CHARGES EXCEPTIONNELLES	171.70	
Impôts sur les sociétés		
TOTAL IV – IMPOTS SUR LES SOCIETES		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL V – ENGAGEMENTS A REALISER		
TOTAL DES CHARGES (I + II + III+IV+V)	1 164 717.55	1 109 747.14
SOLDE CREDITEUR = EXCEDENT DE L'EXERCICE		2 925.19
TOTAL GENERAL	1 164 717.55	1 112 672.33
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Charges :		
Secours en nature		
Personnel Bénévole		
Total		
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	<i>781 329.00</i>	<i>694 566.00</i>

4. COMPTE DE RESULTAT – PRODUITS

COMPTES DE RESULTAT – PRODUITS (en €)	EXERCICE CLOS LE 30/04/2019	EXERCICE CLOS LE 30/04/2018
Chiffres d'affaires		
Ventes de produits finis, intermédiaires et marchandises	17 726.40	17 552.06
Ventes de travaux et études		
Variation de stocks (en cours et produits finis)		
Prestations de services, produits des activités annexes et de gestion	1 266.77	1 103.25
Sous-total – Chiffre d'affaires	18 993.17	18 655.31
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	702 433.46	611 450.89
Autres fonds privés		
Subventions reçues de l'Association Nationale	225 000.00	289 000.00
Contributions reçues d'autres associations départementales		
Autres fonds privés (mécénats d'entreprise, OSBL...)		
Sous-total – Autres fonds privés	225 000.00	289 000.00
Cotisations		
Produits de la Générosité du Public		
Dons non affectés	35 590.49	44 560.39
Dons affectés	116 947.20	125 005.00
Produits des manifestations	4 200.90	8 723.52
Sous-total – Produits de la générosité du public	156 738.59	178 288.91
Produits divers de gestion	5.15	7.80
Reprises sur provisions (et amortissements) – Transfert de charges	28 134.66	14 834.70
TOTAL I – PRODUITS D'EXPLOITATION	1 131 305.03	1 112 237.61
Produits financiers d'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	408.82	433.72
Reprises sur provisions et transfert de charges financières		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
TOTAL II – PRODUITS FINANCIERS	408.82	433.72
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 119.32	1.00
Produits exceptionnels sur opérations de capital	3 801.00	
Quote-Part des subventions d'équipement imputée au résultat de l'exercice		
Reprises sur provisions pour risques et charges + Transferts de charges		
TOTAL III – PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 920.32	1.00
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
TOTAL IV – REPORT DES RESSOURCES NON UTILISEES		
TOTAL PRODUITS (I + II + III+IV)	1 137 634.17	1 112 672.33
SOLDE DEBITEUR = DEFICIT DE L'EXERCICE	27 083.38	
TOTAL GENERAL	1 164 717.55	1 112 672.33
Evaluation des contributions volontaires en nature		
Produits :		
Dons en nature		
Bénévolat		
Total		
<i>Pour information, Evaluation du montant des denrées reçues de l'Association Nationale (montant calculé par l'A.N.)</i>	781 329.00	694 566.00

Partie 3 : les rapports par thèmes et centres d'activités

1. Le fonctionnement interne de l'ad45 : réunion des instances (CA, Bureau, réunion des responsables de centres, etc.), la communication interne, le suivi de centres, les salariés, le recrutement des bénévoles...

Les instances de l'ad45 : conseil d'administration et bureau pendant l'exercice 2018/2019.

Le conseil d'administration élu en septembre 2018 était constitué ainsi à l'issue de l'exercice (les membres du bureau sont signalés par (*) :

	Fonction	Nom
1	(Centre) Amilly	Marie-France RAFFARD
2	(Centre) Bonny/Chatillon	Annick BIET
3	(Centre) Briare	Robert LAMINI
4	(Centre) Chalette	Gérard CHEVALLIER
5	(Centre) Courtenay	Françoise GUILMIN
6	(Centre) Fleury	Christiane DUJARDIN
7	(Centre) Gien	André VADEE démission le 19 fev 2019 Pierre Yves GUILLOT, coopté le 3 avril 2019
8	(Centre) Lorris	Jacques FALCE
9	(Centre) Montargis	Patrick DECK
10	(Centre) Orléans La Source	Christiane BARDIN
11	(Centre) Pithiviers	Magali AUBRY
12	(Centre) Saint Jean le Blanc	Michel CHABANNE
13	(Centre) Saran	Danielle OUVRELLE
14	Suivi de centres	Jean-Yves BASTARD Démission le 29/9/2018
15	Aide à la personne	Josiane FREIHUBER (*)
16	Gens de la rue	Clémentine NOBLE
17	Insertion	Philippe RIGUIDEL (*)
18	Président adjoint	Patrick VERKANT (*)

19	Appros	Dominique LAMBERT, coopté le 3 avril 2019
20	Entrepôt	Daniel MAHE (*)
21	Trésorier	Jean-Paul ROUSSARIE (*)
22	Président	Yves MERILLON (*)
23	Secrétaire départementale	Annie DUFAY (*)
24	Formation	Annie LIGER (*)

Au cours de la période mai 2018 – avril 2019 le conseil d'administration s'est réuni les 27 juin, 5 septembre, 28 septembre, 5 décembre 2018 et 3 avril 2019. Le bureau, quant à lui, s'est réuni à un rythme mensuel.

Les centres d'activités

Activités	Responsables
Aide à la personne	Josiane Freiheber
Camion du cœur et maraude (gens de la rue)	Séverine Mazurier et Clémentine Noble, responsables d'activité et de soirées Sylvie Porche, responsable de soirée, Christiane Beaux, responsable cuisine.
St Jean le Blanc – Dolet	Michel Chabanne, Jean-Marie Terrade
Orléans La Source	Christiane Bardin, Elisabeth Créquine
Fleury les Aubrais	Christiane Dujardin, Maryse Brochard, Colette Marais
Saran	Danielle Ouvrelle, Geneviève Cottin
Amilly	Marie-France Raffard
Bonny sur Loire	Annick Biet, Bernard Didellon, Claude Guillaume, Annick Le Gallou
Briare	Robert Lamini,
Chalette sur Loing	Gérard Chevallier
Courtenay	Françoise Guilmin, Francis Blanchet
Gien	Martine Vadée, André Vadée, démissionnaires en février 2019, puis Pierre-Yves Guillot, Yannick Leprêtre, Joël Schroeder
Lorris	Laurence Bachoffer, Christiane Richard
Montargis	Patrick Deck, Michelle Chauveau
Pithiviers	Magalie Aubry, Jean-François Mollet, Jean- Pierre Talagrand
Entrepôt	Daniel Mahé, Bruno Dousset
Appros	Dominique Lambert, Christian Vovelle
Suivi Centres	Non pourvu
Manifs	Liliane Macé, Jacques Falce

Intervention dans les établissements scolaires	Maud Stéfani
Insertion par l'activité économique	Philippe Riguidel
Abandon de frais, frais de déplacement, activités comptables diverses	Daniel Lucas, Guy Legoff
Recherche de financements, suivi des travaux, gestions mises à disposition de locaux, etc.	Patrick Verkant
Hygiène - sécurité	Bruno Basilien
Secrétariat départemental	Annie Dufay
Administration siège, fournitures	Jocelyne Quesne, Aurore Azevedo
Contacts avec grandes surfaces	Alain Labadie
Appui Ressources humaines (salariés)	Alain Labadie
Recrutement et gestion des bénévoles,	Daniel Fromentaud, Marie-Christine Emerald
Formation des bénévoles	Annie Liger, Gérard Bonin, Jacques Everaere
Informatique	Alain Dautry, Patrick Nadal
Collecte nationale	Annie Dufay

Les salariés

Salariés	Fonction
Fabien Avril, Nadège Martineau, Emilie Mirabel, Benoit Fromentin (jusqu'août 2018), Alexis Coutant (depuis août 2018)	Encadrants techniques des jardins du coeur
Corinne Gouillon (jusqu'en novembre 2018), Charline Peyrat (jusqu'à mars 2019), Emilie Durand (depuis novembre 2018), Marjorie Antoine (depuis mars 2019)	Conseillères d'insertion professionnelle
Christine Ducros	Comptable ad45
Corinne Mazeyrat	Secrétariat ad45

La communication

Six bulletins de communication interne (Infos'Restos45) ont été diffusés par voie électronique à l'attention de tous les bénévoles. L'objectif est d'informer tous les bénévoles des réalisations des autres centres d'activités de l'ad45 et, ainsi, de renforcer motivation et cohésion.



La communication hebdomadaire de l'association nationale fait, quant à elle, l'objet d'une rediffusion à l'ensemble des membres du CA et à plusieurs responsables d'activités. Les informations les plus importantes pour l'ad sont signalées.

En communication externe, l'année a été marquée par plusieurs moments forts qui ont donné lieu à de nombreux reportages ou interviews dans la presse régionale, France Bleu Orléans ou France 3 Centre Val de Loire : les journées portes ouvertes des jardins du cœur en mai, le lancement de campagnes en novembre ou encore la collecte nationale en mars.

On notera que le partenariat national des Restos avec France Bleu a considérablement accru cette année la couverture des événements locaux.

Le recrutement des bénévoles

Principale richesse de l'association, des centres de distribution au siège national, la ressource bénévole est un sujet de préoccupation récurrent.

Pour le département du Loiret, la ressource bénévole ne tarit pas, au contraire. Indépendamment des manifestations de volontariat auprès des 13 centres de distribution et du siège, les forums des associations organisés en septembre et le recueil de candidatures par le site national ont été très fructueux.



Forum des associations à Orléans

En revanche, la ressource bénévole évolue.

Entre la création des Restos du cœur à la fin du XXème siècle et la deuxième décennie du XXIème, la vie des retraités a changé.



La République du Centre, 26 novembre 2018

Enfin la sortie culturelle au Louvre organisée par le centre de Fleury a fait l'objet d'un « sujet court » de TF1, diffusé pendant l'été 2018.

- ceux des années 80-90 qui s'étaient projetés dans une activité professionnelle jusqu'à 65 ans découvraient la grande vacance d'un temps libre à occuper dès 60 ans. Ceux d'aujourd'hui voient cet horizon reculer de réforme en réforme et nous arrivent plus âgés.
- les structures familiales ont changé : avec les naissances plus tardives et la multiplication des familles monoparentales les retraités sont davantage mobilisés en substitution des parents pour la prise en charge des petits enfants.
- les activités extra-professionnelles ont changé. Avec la semaine de 35 h les retraités les plus mobilisables pour des actions de bénévolat sont déjà engagés au moment de la retraite dans des activités bénévoles sociales ou de loisir qu'ils ne veulent pas abandonner.

La conséquence en est une disponibilité hebdomadaire plus limitée (souvent une demie à une journée par semaine) et des absences périodiques (mercredi, vacances scolaires).

Grâce au temps de travail plus concentré arrivent nombreux les bénévoles en activité qui souhaitent donner une demie voire, plus rarement, une journée pour les Restos, de préférence le week-end ou le soir.

La proposition de bénévolat est aussi le fait de personnes en recherche d'emploi qui ont besoin d'un engagement pour rester en phase avec le

monde des actifs et garder le sentiment de leur utilité. Leur engagement est naturellement précaire, jusqu'à nouvelle embauche. Pour eux, en leur offrant une mission, les Restos font œuvre indirectement d'aide à la personne.

Enfin, les étudiants, éphémères aussi, plus disponibles le soir, et qui constituent l'avenir du bénévolat si une mission leur est proposée, ou au contraire le discrédit des Restos si aucune réponse ne leur est apportée.



Forum des associations à Montargis

Cette présentation correspond à une typologie des 135 candidatures qui ont exprimé une proposition de bénévolat entre le 1er septembre 2018 et le 15 juin 2019. Pas de demande de mission ponctuelle (paquets cadeaux ou collecte nationale plus fréquente parmi les candidatures recueillies au cours de forums) et une mission durable en centre de distribution, aide à la personne, ou entrepôt.

Il faut ajouter les demandeurs d'asile, en même temps personnes accueillies, pour qui le bénévolat est une mise en situation de sociabilité, d'échanges linguistiques et culturels ainsi que la manifestation d'une volonté d'intégration qui peut favoriser le dénouement positif de leur demande d'asile devant l'OFPPRA.

La ressource bénévole ne tarit donc pas mais il va bien falloir trouver les moyens de donner une suite favorable à ces candidatures car il est maintenant plus facile de recruter que d'affecter à une mission, avec le risque paradoxal de tarir la ressource car un candidat déçu c'est, autour de lui, plusieurs candidats potentiels détournés par effet d'image et rumeur.

La valorisation de la ressource bénévole

La clôture des comptes est désormais, chaque année, l'occasion d'évaluer, centre par centre

Pour la période qui s'achève les deux principaux espaces d'affectation des ces bénévoles encore dans la vie active ont été les Camions du cœur le soir, très demandés par les étudiants et les jeunes salariés, et l'ouverture du centre de Fleury le samedi matin.

L'organisation du samedi matin à Fleury mériterait une analyse approfondie en termes d'efficacité logistique, de qualité du service rendu aux personnes accueillies, d'esprit d'équipe, de mixité sociale et professionnelle. Les bénévoles, salariés dans leur grande majorité, ont trouvé leur autonomie dans tous les domaines de la distribution alimentaire et de la gestion de l'accueil après 3 samedis matins où ils ont été accompagnés par des bénévoles chevronnés.

Après une période légitime de doute à la mise en place, toutes les craintes sont aujourd'hui levées. Pour les bénévoles, pour l'organisation du centre et pour les personnes accueillies, l'ouverture du samedi est une incontestable réussite confirmée par tous les témoignages internes et externes.

Dans les centres cette nouvelle génération de bénévoles représente des contraintes nouvelles d'organisation qu'il faut savoir gérer car il s'agit de l'avenir des Restos : des engagements courts, des absences périodiques, davantage de bénévoles à gérer pour la même quantité de service, des horaires aménagés avec l'ouverture le soir et en weekend...

En revanche la difficulté de recrutement est réelle pour les missions spécialisées - chauffeurs PL – et à responsabilité : responsable de centre, soutien de centre, responsable départemental, etc. qui demandent des compétences particulières et une grande disponibilité, sauf si une organisation partagée se met progressivement en place.

d'activités, événement par événement (collecte nationale notamment), le « temps de travail » des

bénévoles. Cette année le résultat est de 163 000

heures pour l'ad45, réparties comme suit :

Activités	Nombre d'heures bénévoles		
	Campagne hiver	Campagne été	Total (en heures)
Centres Restos	45 080	78 487	123 567
Activités d'accompagnement et d'insertion	2 963	6 579	9 542
Activités Siège (hors fonctionnement Siège AD et Manifestations, Partenariats, Ressources)	9 539	10 907	20 446
Fonctionnement siège AD (Présidence, Secrétariat dpt ^{al} et Trésorerie-Finances)	1 517	3 351	4 868
Collecte nationale			3 793
Collecte départementale			-
Opérations paquets cadeaux			560
Total Manifestations (Manifs, partenariats, ressources & manifestations ponctuelles)			212
TOTAL (en heures)			162 988

Ce temps de travail est équivalent à celui d'une centaine de salariés à temps plein. Si les bénévoles étaient payés au SMIC, c'est un budget supplémentaire de plus de 2,4 M€ qu'il faudrait ajouter au budget de l'ad45.

Avec ces chiffres, le rôle économique et social des Restos est illustré de façon précise. C'est un

argument que nous présentons aux élus et aux administrations qui hésitent parfois à nous aider : si nous n'existions pas la dépense publique de l'Etat et des collectivités territoriales devrait être considérablement augmentée.

Le débat avec les bénévoles : 220 bénévoles rencontrés en décembre 2018 et janvier 2019

Comme chaque année un ou plusieurs membres du bureau de l'association départementale se déplacent dans les centres à la rencontre des bénévoles. Ces réunions, qui ont lieu en décembre et janvier, permettent de débattre de tous les sujets d'actualité et de répondre aux questions des bénévoles.



Orléans La Source

Cette année, après la diffusion de la vidéo du discours de lancement de campagnes prononcé par Patrice Blanc, président national des Restos, ont été présentées les statistiques les plus récentes sur les personnes accueillies, des données sur les finances (évolution des recettes et des dépenses) et des informations sur le bilan 2018 de notre projet associatif départemental. Celui-ci devra être actualisé, en 2019, en conformité avec le projet associatif national qui a également été présenté.

En complément les bénévoles ont pris connaissance de la « cartographie des risques » qui permet d'identifier les risques qui pèsent sur notre association, sur le plan financier, sur son fonctionnement opérationnel, ou sur son image. Cet exercice, réalisé au niveau national, est également riche d'enseignements pour construire les programmes d'actions visant à consolider le fonctionnement de notre association dans le Loiret.



Courtenay

Les sujets abordés par les bénévoles ont été nombreux et variés :

- beaucoup de questions sur les approvisionnements, notamment en produits bébés (couches...),
- le manque de ramasses dans certains centres, qui se traduit par une insuffisance de produits frais
- les difficultés de certains centres en raison de la disposition, de la surface ou

- du manque de salubrité des locaux : Gien, Lorris, Saran, Briare sont les centres principalement concernés,
- les besoins quasi-permanents en bénévoles, notamment acceptant de prendre des responsabilités ; la règle nationale limitant à cinq ans le mandat des responsables départementaux et, à terme, celui des responsables de centres n'est pas toujours comprise,
- les abandons de frais qui ne sont intéressants que pour les bénévoles qui payent des impôts ; pour les autres la dépense reste à leur charge,
- la formation des bénévoles, qui suscite parfois des réticences chez certains nouveaux recrutés,
- etc.

Le bureau a fait la liste des points évoqués et y a répondu systématiquement, après une présentation du sujet au conseil d'administration d'avril 2019.

2. Le projet associatif départemental (PAD)

	Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
	8	10	9	8
	5	3	3	6
	3	3	4	2

Le bilan 2018 est contrasté :

Côté positif : le nombre de  a diminué en raison de la suppression du point noir de Bonny et de l'augmentation du nombre de semaines d'ouverture en été.

Cependant, l'objectif « Sécuriser les postes les plus stratégiques, faire « tourner » les bénévoles sur différents postes, préparer les successions sur les postes à responsabilité » est en rouge depuis

quatre ans, ce qui est particulièrement préoccupant.

Côté négatif : le nombre de  a diminué d'une unité, solde d'une diminution de deux unités en raison des difficultés de formation des bénévoles et de l'absence récurrente de suivi de centres, et de l'augmentation d'une unité liée à l'amélioration des activités d'aide à la personne.

Logiquement le nombre de  a augmenté en raison des variations des deux autres résultats.

Ce bilan, nuancé, devra être pris en compte dans l'élaboration du nouveau PAD, pour les années 2019/2021.

(Voir le bilan complet du PAD en annexe)

3. Les locaux (entrepôt, centres et jardins du cœur), les véhicules, divers investissements

LOCAUX

Centres de distribution

Les bénévoles de Bonny-sur-Loire ont quitté sans trop de regrets, vu l'insalubrité du local, l'ancienne gare désaffectée, pour emménager dans un nouveau local mis à disposition par la communauté de communes à Chatillon-sur Loire.



L'ancienne gare de Bonny-sur-Loire



Le nouveau local de Châtillon-sur-Loire

Refait à neuf, ce nouveau local a été agrandi au premier trimestre 2019 et représente maintenant une superficie de 130 m2.

Le 3 mai dernier, la communauté de communes a organisé une inauguration officielle du nouveau local. De très nombreux maires étaient présents, ainsi que le président de la communauté de communes et le sous-préfet. Côté bénévoles, toute l'équipe du centre était rassemblée, ainsi que plusieurs personnes accueillies qui ont

activement participé au déménagement du centre de Bonny.



Concernant le centre de Fleury-les-Aubrais, des travaux ont été réalisés pour mettre en conformité les locaux au niveau de la sécurité suite à l'accord obtenu pour l'utilisation du 1^{er} étage qui représentent une superficie supplémentaire de 151 m2. Ces travaux ont concerné principalement la refonte du système d'alarme incendie et la pose d'extincteurs supplémentaires.

Malgré ces progrès, il reste beaucoup à faire pour améliorer la situation des centres parfois trop petits ou insalubres en particulier Gien ou Saran.

De manière générale les locaux des centres de distribution et des jardins sont mis à disposition gratuitement, par les communes principalement. La valeur financière de ces mises à disposition a été estimée à 198 000 €. Pour Ingré et Montargis (en 2019) l'association a un bail privé pour les locaux qu'elle occupe. Dans le cas d'Ingré, la mairie d'Orléans et le département du Loiret attribuent chacun une subvention de 30 000 €. Quant à Montargis, la mairie affecte en 2019 une subvention de 10 000 € pour le loyer et les charges correspondantes.

Jardins du cœur

La serre chauffable à Saint Jean de Braye est maintenant opérationnelle après la résolution des

problèmes techniques rencontrés lors de son installation. Cette nouvelle serre de 6 m de large sur 20 m de long représente un outil important pour les travaux de maraichage du jardin.



Un nouveau tunnel de stockage a aussi été installé à Saint Jean de Braye. Il doit permettre d'abriter le tracteur et le matériel du jardin. Cette acquisition a été possible grâce au soutien de la Métropole d'Orléans et de l'Etat (Fonds Départemental d'Insertion).



La Métropole d'Orléans a aussi permis de compléter les équipements et matériels disponibles au Jardin du Cœur de Saint Jean de

Braye (houes maraichères, brouette, filets anti-insectes et toiles de paillage).

Enfin les systèmes d'irrigation des trois jardins ont été complétés grâce aux dons des entreprises de Saint-Jean de Braye et d'un don en matériel de la société Irrijardin dans le cadre du partenariat national avec les Restos du cœur.

VEHICULES

Centres de distribution

L'effort d'amélioration des camions frigorifiques s'est poursuivi avec l'achat d'un camion pour Ingré en 2018 grâce à l'aide de la fondation Carrefour.



Compte tenu des distances réalisées et du taux de panne actuel, l'effort de rénovation du parc des camions devra être poursuivi et intensifié dans les prochaines années

L'amélioration du matériel de manutention a également été poursuivie avec l'acquisition de deux gerbeurs pour les centres d'Amilly et de St Jean le Blanc. Cette acquisition a été rendue possible par le fonds de développement de la vie associative (FDVA), dispositif qui s'est substitué à l'ancienne réserve parlementaire.



Entrepôt

Du petit matériel, en particulier un transpalette peseur et une autolaveuse, a été acheté pour l'entrepôt et l'entretien des locaux.

Jardins du cœur

Le motoculteur du Jardin du cœur de Gien était vétuste et son utilisation entraînait des blessures régulières (tendinites, maux de dos...). En remplacement, un nouveau tracteur a été acheté grâce au soutien de la fondation Caisse d'épargne, de la fondation Bonobo et de l'Etat (FDI Fonds Départemental d'Insertion).



FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS

Les projets d'investissements réalisés ont fait l'objet d'une recherche systématique de subventions auprès des collectivités locales, de l'Etat (FDI, FDVA) et des fondations avec l'aide de l'Association nationale. Chaque demande de Ci-dessous la liste des subventions obtenues :

subvention contient la documentation du projet d'investissement et les bénéfices attendus. Le financement des projets a été complété par les dons privés reçus.

Centre/Jardin	Projet	Montant	Subventions/Dons	Montant
JdC St Jean de Braye	Hangar pour tracteur	4 173 €	Métropole Orléans	1 670 €
			Fonds Départemental d'Insertion	1 670 €
JdC St Jean de Braye	Outils	3 613 €	Métropole Orléans	2 890 €
JdC Gien	Tracteur	11 885 €	Fondation Bonobo	5 685 €
			Fonds Départemental d'Insertion	4 700 €
			Fondation Caisse d'Épargne	1 500 €
JdCs	Irrigation	5 860 €	Groupement d'entreprises de la Zone Industrielle de Saint Jean de Braye	3 464 €
			Irrijardin (don en matériel)	2 396 €
Entrepôt d'Ingré	Camion frigorifique	18 000 €	Fondation Carrefour	15 000 €
Entrepôt d'Ingré	Petit matériel	2 394 €	Soirée Scrabble	1 100 €
Centre de Fleury-les-Aubrais	Extension du 1 ^{er} étage	2 617 €	Commune de Fleury-les-Aubrais	1 800 €
Centre d'Amilly	Gerbeur	4 034 €	FDVA	4 000 €
Centre de St Jean-le-Blanc	Gerbeur	4 034 €	FDVA	4 000 €
	TOTAL	56 610 €		49 875 €

AUTRES FINANCEMENTS

Une aide est chaque année demandée aux communes du département du Loiret. Cette collecte a permis de récolter 15 781 € pour l'exercice 2018-19, montant qui est à un niveau comparable à celui de l'exercice précédent et qui était de 15 206 €.

4. L'hygiène et la sécurité

La sécurité et l'hygiène alimentaire sont l'affaire de tous. Un certain nombre d'actions ont pu être réalisées grâce aux échanges et la mutualisation de certaines pratiques mises en place par les sites. Ceci a permis de mettre en place des documents génériques et de simplifier et structurer certains processus comme la gestion des alertes alimentaires ou l'utilisation des

équipements de protection individuelle dans les jardins (EPI).

Centre de distributions, entrepôts

Au fil des années, notre parc froid s'étoffe en prenant en compte à la fois les demandes des centres de distribution et les audits effectués par Agro-analyses. Nous avons ainsi augmenté le

nombre de chambres froides et de congélateurs, et surtout celui des vitrines réfrigérées. Elles répondent aux besoins de distribuer des produits dans de bonnes conditions de température.

Des documents plus simples et plus complets ont été mis en place, avec toutes les informations nécessaires aux bonnes pratiques ; plusieurs informations dispersées dans le B.A.-BA de l'hygiène alimentaire ont ainsi été regroupées sur une seule fiche.

Jardins du cœur

Une démarche identique à celle réalisée dans les centres de distribution a été développée dans les jardins avec notamment la création d'un classeur

avec les documents pouvant faciliter le travail. La plupart des documents ont été mis en place.

Le suivi des aspects hygiène et sécurité dans les jardins est effectué chaque trimestre au cours de la réunion des trois jardins, avec l'actualisation du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP).

Nous avons une contrainte réglementaire plus forte compte-tenu de la présence de salariés ; cela nécessite une analyse plus importante de la législation et la mise en place de solutions adaptées.

Extrait du DUERP : Travail au sol, Elagage

Unité de travail	Énumération des risques	J'estime, je hiérarchise le risque			Mesures de prévention possibles
		Fréquence	Gravité	Priorité	
TRAVAIL AU SOL, ELAGAGE					
Taille : Taille haie (élect., therm.) Taille sur perche Cisaille Sécateur et sécateur à air comprimé Travail en hauteur	Coupure, plaie	De temps en temps	Grave	Priorité2	Formation à l'utilisation port d'EPI adaptés (gants.....)
	Bruit	De temps en temps	Grave	Priorité2	port d'EPI adaptés (Casque anti-bruit, bouchon d'oreille.....) Sensibilisation aux risques de surdité
	Allergie	Rarement	Grave	Priorité3	Désensibilisation Formation en secourisme
Tonte : Tondeuse manuelle Tondeuse auto-portée	Poussières (contact visuel et respiratoire)	De temps en temps	Moyen	Priorité2	port d'EPI adaptés (Lunettes adaptées, Masque.....)
	Piqûre d'insectes et de végétaux	De temps en temps	Grave	Priorité2	Vaccinations (Tétanos....) Formation en secourisme port d'EPI adaptés (gants.....)
Débroussaillage, élagage : Débroussailleuse rotatif Débroussailleuse Couteau (électrique, thermique) Sécateur pneumatique Tronçonneuse Scie égoïne	Insolation	De temps en temps	Très grave	Priorité1	port d'EPI adaptés (couvre chef.....) Hydratation et Aménagement des horaires
	Brûlure avec un élément chaud Remplissage et vapeur d'essence	Rarement	Moyen	Priorité3	port d'EPI adaptés (gants, lunette.....) Formation secourisme
	Chute de hauteur Chute de plain-pied Glissades	Rarement	Grave	Priorité3	Formation à la mise en place d'échafaudage port d'EPI adaptés (Chaussures de sécurité anti-dérapantes....) Homme de pied (si en hauteur)
	Heurts par objets ou branches projetés sur le salarié, sur des tiers ou du matériel	Rarement	Moyen	Priorité3	Repérage préalable Ramassage des objets indésirables, épierrage port d'EPI adaptés (gants.....)
Nettoyage et utilisation : Outils à main - Bêche - Pelle - Râteau - Masse Outils mécaniques - Mini-pelle - Tracto-pelle - Tracteur - Motoculteur - Rogneuse de souche	Exposition à des corps étrangers lors du ramassage des déchets	De temps en temps	Grave	Priorité2	port d'EPI adaptés (gants.....) Vaccinations (Tétanos...) Utilisation d'outils à main (râteau, fourche...) Tri des déchets dans des emballages adaptés
	Risques liés à la configuration du terrain (basculement avec la tondeuse, glissement, écrasement)	De temps en temps	Grave	Priorité2	port d'EPI adapté Formation Balisage Optimisation des conditions climatiques
	Risques liés à l'état sanitaire de l'arbre	Rarement	Faible	Priorité3	Organisation du travail Détection préalable
Autres : - Engazonneuse	Heurts par un véhicule	Rarement	Très grave	Priorité1	Information

5. L'aide alimentaire

Les sources d'approvisionnement

Les sources d'approvisionnement en denrées distribuées dans les centres sont les suivantes : Association nationale (achats en gros), Union européenne (FEAD), ramasse, dons en nature, collecte nationale, jardins du cœur. La répartition est différente selon la campagne : ainsi la collecte nationale n'est utilisée qu'en campagne d'été.

Sur l'année, la répartition en poids est présentée ci-dessous. Il s'agit de la totalité du poids des denrées livrées dans les centres, soit au total

environ 1 800 tonnes. Ce poids est supérieur aux 1 100 tonnes environ strictement nécessaires à la couverture du nombre de repas servis en un an (environ 1 500 000). La différence provient notamment des dons importants d'une même marchandise (pommes de terre, chocolats, viennoiserie provenant de la ramasse, etc.) qui ne peuvent être en totalité intégrés dans la dotation distribuée pour respecter un minimum d'équilibre diététique dans les repas distribués (l'autre raison est qu'une partie de la ramasse et des dons n'est

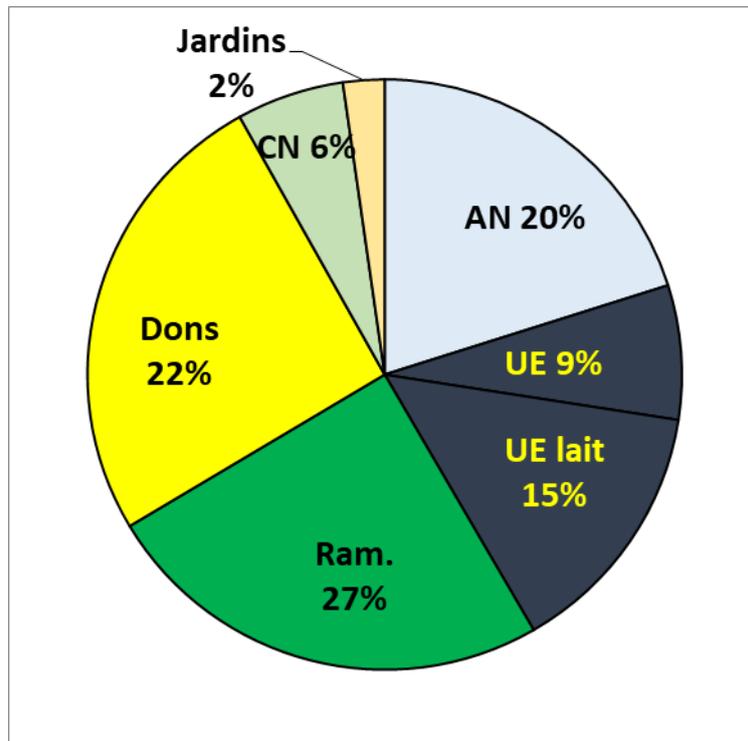
pas d'une qualité suffisante pour être distribuée ; elle est alors cédée à des éleveurs).

Il y a donc un excédent qui profite aux personnes accueillies.

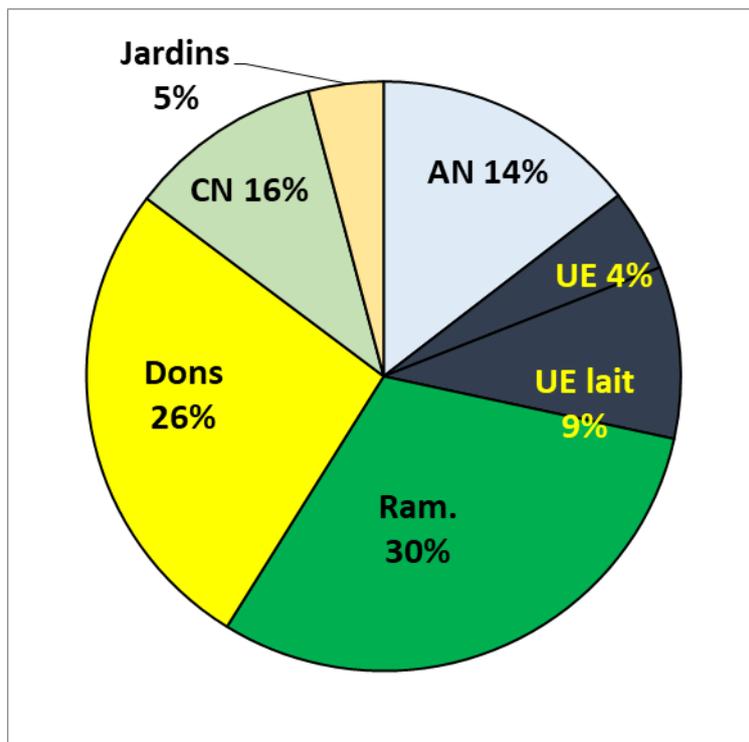
On constate par ailleurs que l'approvisionnement non acheté par les Restos dépasse pour la deuxième année les 60%, ce qui est très positif

(54% il y a deux ans). Cela est notamment dû à l'augmentation de près de 30% des dons en nature, et au maintien de la ramasse (la baisse observée dans certains magasins historiques est équilibrée par l'arrivée de nouveaux magasins) qui permettent de compenser l'augmentation du nombre de repas servis.

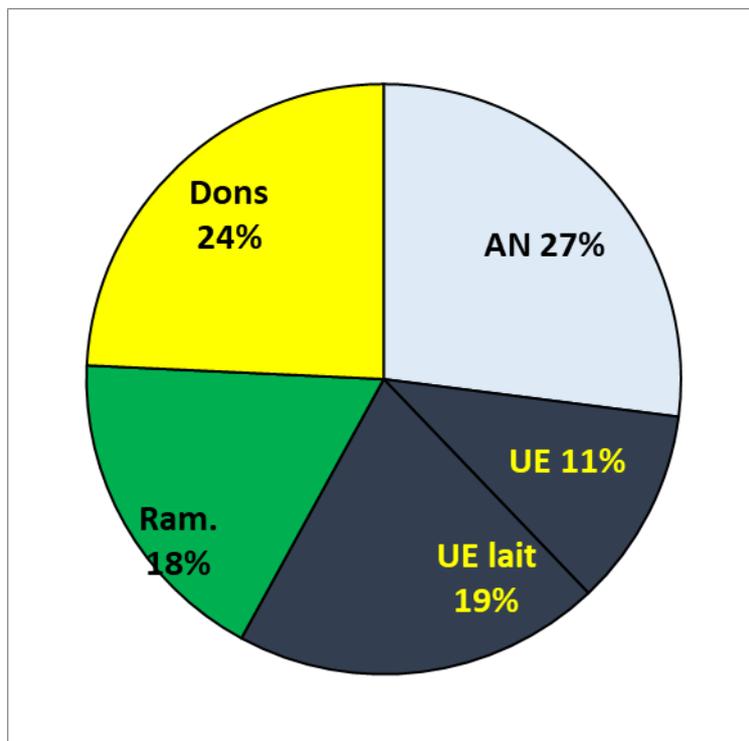
Approvisionnements sur l'année (campagne d'été 2018 + campagne d'hiver 2018/2019)



Approvisionnements été 2018



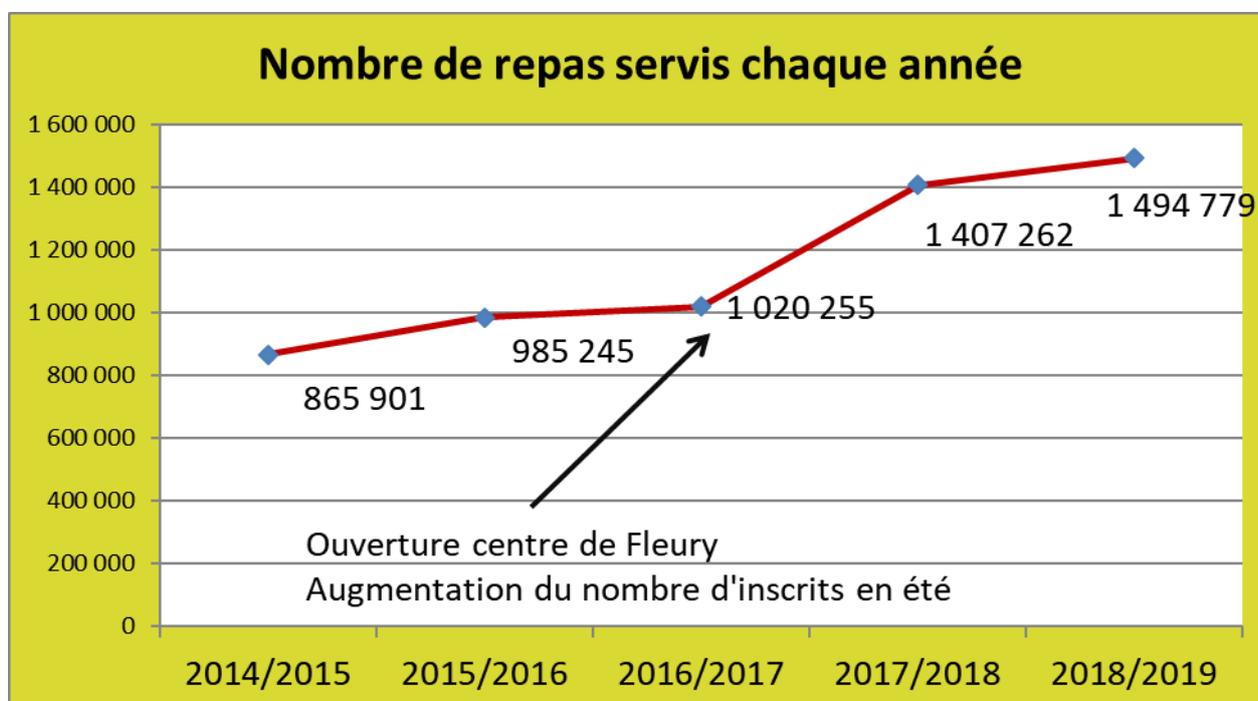
Approvisionnement hiver 2018-2019



La distribution dans les centres

Les chiffres caractéristiques des dernières campagnes sont les suivants :

	Eté 2015	Hiver 15/16	Total 15/16	Eté 2016	Hiver 16/17	Total 16/17	Eté 2017	Hiver 17/18	Total 17/18	Eté 2018	Hiver 18/19	Total 18/19
Inscrits aide alimentaire adultes	3 816	7 812		4 002	7 993		6 667	8 613		7 135	8 460	
Inscrits BB <12 mois	221	308		209	303		277	309		329	302	
Adultes servis (cumul)	65 677	86 529	152 206	68 263	89 981	158 244	121 363	95 534	216 897	133 505	95 473	228 978
BB servis <12 mois (cumul)	3 193	3 287	6 480	3 712	3 127	6 839	5 328	3 273	8 601	5 842	3 201	9 043
Repas servis	430 356	554 889	985 245	445 295	574 960	1 020 255	789 687	617 575	1 407 262	873 536	621 243	1 494 779
repas chauds (camion)	6 318	3 255	9 573	5 850	3 220	9 070	6 805	3 733	10 538	7 840	3 130	10 970

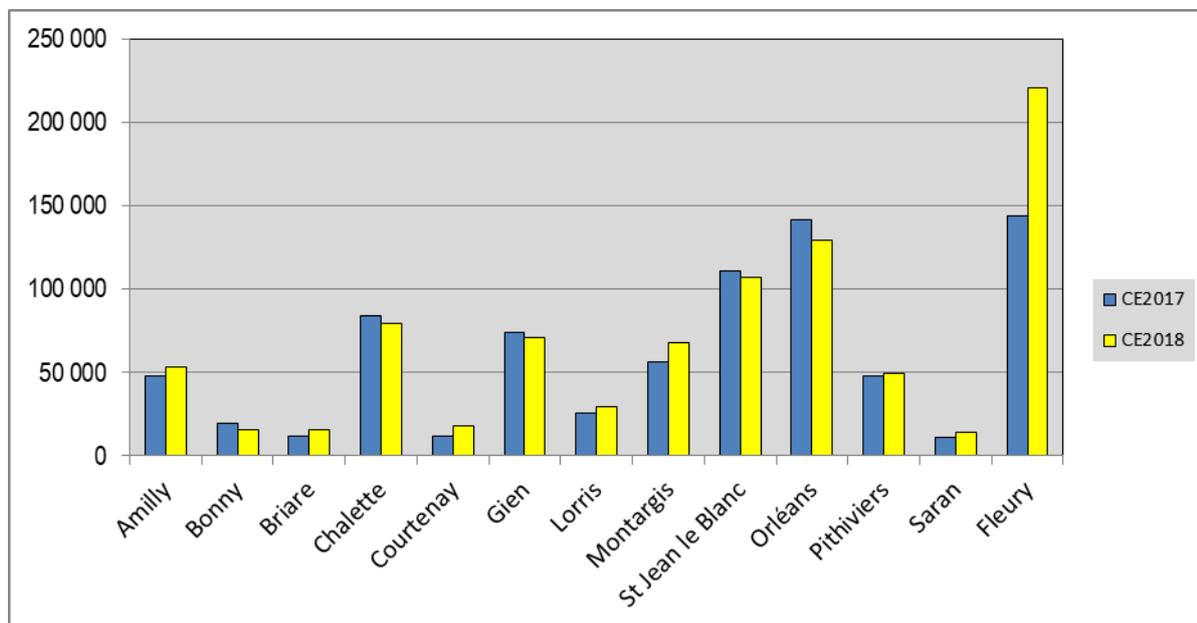


L'augmentation du nombre annuel de repas servis constatée depuis l'ouverture du centre de Fleury et l'augmentation du barème estival s'est un peu stabilisée, ce qui est une bonne nouvelle. Si l'on compare à nombre de centres constant,

c'est-à-dire sans Fleury, et sur 36 semaines (l'été 2018 a eu une semaine supplémentaire) le nombre de repas servis est même en légère diminution (-1.3%).

Bilan de la campagne d'été 2018

Nombre de repas servis dans les centres pendant les 37 semaines de la campagne d'été



Bilan de la campagne d'hiver 2018-2019

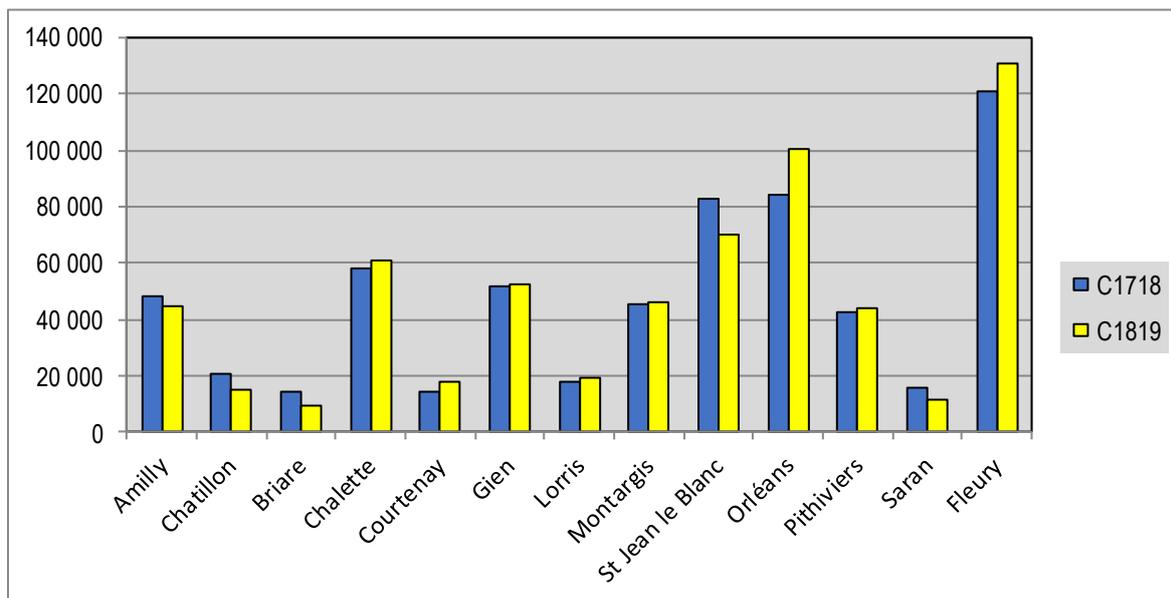
La campagne d'hiver s'est terminée le 15 mars, avec une quasi-stabilité du nombre de repas servis par rapport à l'hiver précédent. C'est une bonne nouvelle, après plusieurs années d'augmentation.

Le nombre de personnes servies est en baisse de 0,1%, et le nombre de repas servis en

augmentation de 0,6%. L'effet « centre de Fleury », dont la création récente avait beaucoup contribué à la croissance générale des chiffres départementaux, s'estompe.

Le nombre de personnes acceptées à l'aide alimentaire était de 8460 en dernière semaine de la campagne.

Nombre de repas servis par centre – campagne d'hiver 2018 – 2019

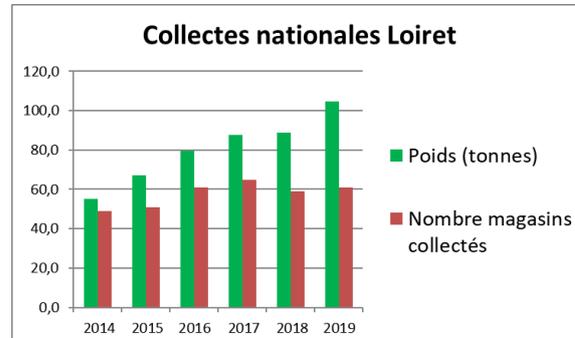


6. Collecte nationale



Avec 104,7 tonnes de marchandises collectées en deux jours et demi, la collecte nationale des 8, 9 et 10 mars bat le record de 2018 (88,7 tonnes). C'est une excellente nouvelle que l'on n'espérait pas : en effet plusieurs signaux négatifs avaient été enregistrés peu avant : la collecte Lions Club de produits bébés avait été en baisse, à peine un mois avant ; et puis fin 2018, c'est la collecte du téléthon qui avait été mauvaise. Tout cela, auquel s'ajoute la morosité sociale ambiante depuis plusieurs mois, avait engendré un peu de pessimisme quant au résultat final de la collecte.

La réalité en a décidé autrement et tous les bénévoles s'en réjouissent.



Cette année encore la mobilisation des bénévoles a été massive : environ 1200 bénévoles ont été mobilisés sur deux jours et demi et ont été présents dans 61 magasins (2 de plus qu'en 2018).



A noter cette année l'importance des partenariats noués avec les salariés de certaines entreprises qui ont offert un apport important de bénévoles ou ont même entièrement pris en charge un magasin tout le week-end : agence de l'eau Loire-Bretagne, Amazon, Fenwick. Il en a été de même avec d'autres associations : les Waloo (motards) et les Apprentis solidaires.



Tous les centres ont été sur le pont pendant trois jours, de même que les bénévoles de l'entrepôt qui ont assuré la noria des camions de collecte, les bénévoles rattachés au siège d'Ingré ou l'équipe des bénévoles « gens de la rue » qui ont couvert respectivement huit et six magasins de l'agglomération orléanaise. Le tonnage collecté par ces deux dernières équipes permet de faire une péréquation entre les centres richement dotés et les autres.

N'oublions pas, en outre, les personnes accueillies qui ont souhaité devenir bénévoles le temps de la collecte : un apport apprécié dans plusieurs magasins.

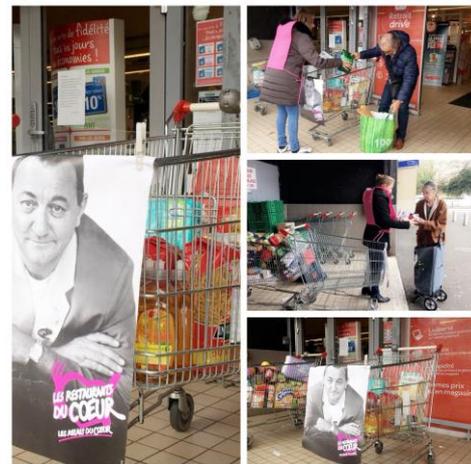


Une fois la collecte terminée, le travail de tri commence et il n'est pas moins harassant !



Mais au-delà de la seule collecte (qui permet de couvrir environ 16 % des besoins du printemps et de l'été), ce week-end a été celui des Restos et est l'occasion de rencontrer les donateurs, de présenter nos activités et, souvent, de recruter de nouveaux bénévoles. Plusieurs nouveaux bénévoles d'un jour nous ont fait part de leur plaisir d'avoir participé à cette action collective.





C'est enfin l'occasion d'une forte exposition médiatique qui valorise l'action de notre association. FR3 Centre Val de Loire, France Bleu Orléans, La République du Centre et plusieurs radios locales ont abondamment parlé de nous. C'est toujours positif car cela engendre en général un afflux de dons et de candidatures de bénévoles.

En résumé : un moment fort de la vie des Restos dont le cru 2019 restera, malgré la grosse fatigue de beaucoup, comme un très bon souvenir.





7. Le Camion du cœur / la maraude (Gens de la rue)

L'activité gens de la rue a deux aspects : la distribution de repas chauds en un point fixe, dans Orléans, et les maraudes dans l'agglomération.

Depuis des années la distribution de repas chauds « gênent » les riverains du centre-ville qui cherchaient à nous faire partir. La reprise des distributions en septembre en a été l'occasion : elle a été marquée par un évènement dramatique, à savoir le meurtre d'une personne accueillie sur le site, une heure avant l'arrivée des bénévoles.

Ce drame n'a pas été sans conséquence tant pour les bénévoles, qui connaissaient très bien la victime, qu'en matière d'organisation pour le déroulement de la saison.



Distribution en centre-ville d'Orléans

En effet, suite à ce drame, le maire d'Orléans a interdit les distributions place St Paul et a exigé que nous changions de site. Ces changements se sont faits au détriment des bénéficiaires puisque St Paul était un lieu stratégique situé dans l'hyper centre, avec des moyens de transport à proximité.

Le taux de fréquentation a donc fortement diminué car les sites actuels (le parvis de l'église Jeanne d'Arc et les bords de Loire après le pont Thinat) sont des lieux très excentrés, ne permettant pas aux familles ayant des hébergements, de venir à ces endroits et de réintégrer ensuite à l'heure convenue leur lieu d'hébergement.

Période du 01/05/18 au 30/04/19

138 distributions fixes les lundis, mercredis, et vendredis (plus les dimanches au printemps). Au total, 8985 personnes accueillies dont 245 enfants : 65 personnes en moyenne par soirée

52 maraudes (tous les jeudis) : 927 personnes rencontrées soit environ 18 par soirée. Un fort recrutement de bénévoles volontaires pour la maraude a permis de pouvoir organiser une seconde maraude le samedi midi certaines semaines.



Distribution Quai du roi, Orléans

Christiane BEAUX la responsable des cuisiniers d'Ingré, après neuf années passées à la cuisine d'Ingré à réchauffer et préparer les repas, quitte la région et part pour de nouveaux horizons.

L'équipe des camions la remercie vivement, pour tout ce temps passé.

C'est Annick Chardon qui prendra ses fonctions

8. Les chantiers d'insertion

Qu'est-ce qu'un jardin du cœur ?

Un jardin du cœur est un *atelier - chantier d'insertion*, structure de l'insertion par l'activité économique (SIAE) qui permet à des personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières de bénéficier de contrats de travail pour faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Les Restos du Loiret ont créé trois jardins du cœur dans le département, à Saint-Jean-de-Braye, Lorris et Gien. Entre soixante-dix et quatre-vingts salariés passent chaque année sur les jardins, représentant environ dix-neuf d'équivalents temps plein.

L'activité de maraichage bio, désormais pratiquée par les trois jardins, est une activité support qui permet au salarié en insertion de trouver ou de

retrouver des savoirs faire, des savoirs être, de développer de nouvelles compétences, de travailler en équipe, de respecter des règles de vie commune, de développer la confiance en soi...

Tout au long de leurs contrats, les salariés bénéficient d'activités d'accompagnement : stages de remises à niveau, aide à l'écriture de CV, évaluation de compétences acquises, visites et stages d'immersion en entreprises (« PMSMP »), formations individuelles et collectives : gestes et postures, santé-sécurité au travail (SST), ...

La production de légumes, d'environ 32 tonnes en 2018, est intégralement distribuée dans les treize centres de distribution des Restos du cœur du Loiret.

Qui finance ?

Les contrats de travail des salariés en insertion sont des contrats à durée déterminée d'insertion (CDDI), le premier de 4 mois reconductible pour

des durées de 6 mois jusqu'à 2 ans ; ils sont aidés par l'Etat (DIRECCTE-UD45) et le Conseil départemental du Loiret.

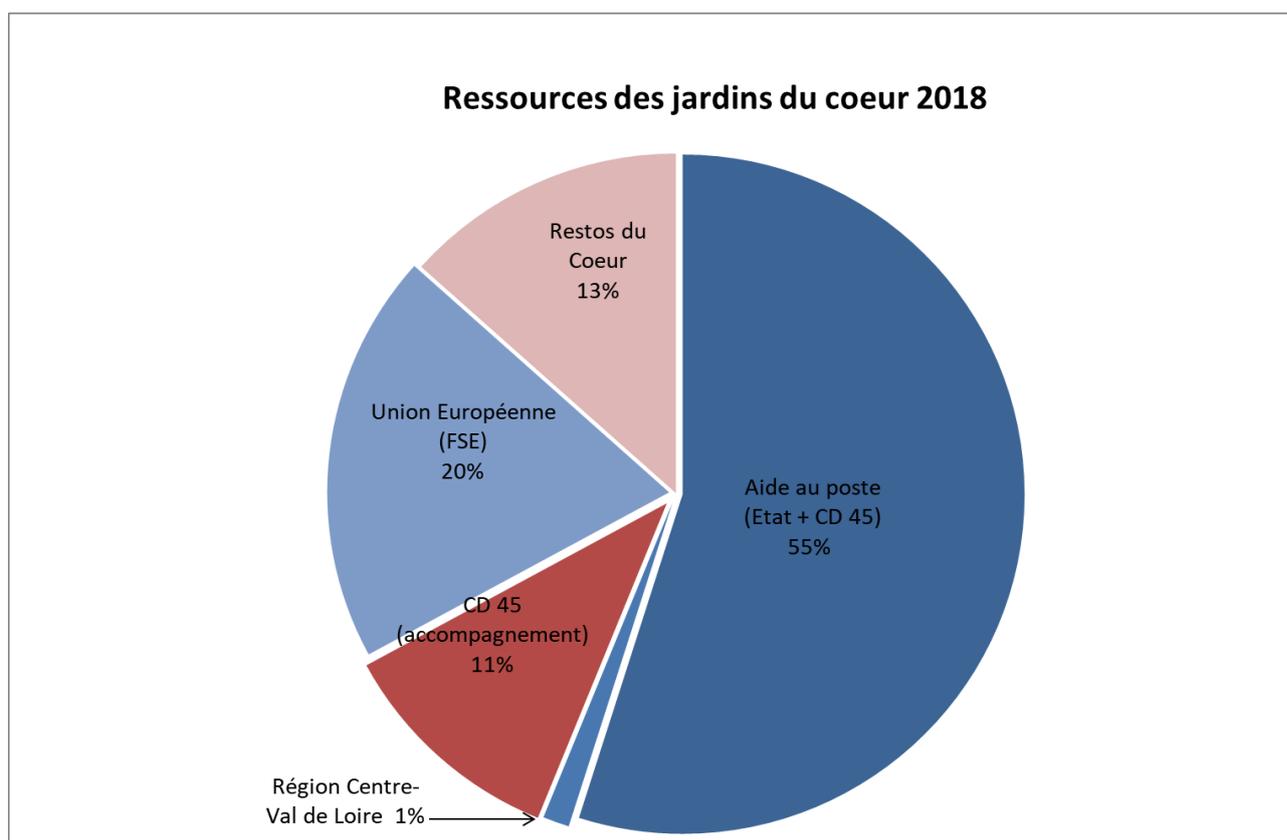
Les activités d'accompagnement, effectuées par les salariés permanents (encadrants techniques et conseillères d'insertion professionnelle – CIP), bénéficient également de l'aide du conseil départemental, de l'Europe (Fond Social Européen – FSE) et du conseil régional Centre-Val de Loire (CAP'Asso) pour les actions d'accompagnement des salariés sur les jardins de Lorris et Gien.

Les difficultés liées aux délais de paiement du conseil départemental perdurent et créent des difficultés de trésorerie aux structures portant des chantiers d'insertion.

Le versement des premiers acomptes de l'année ou du solde des subventions de l'année antérieure intervient toujours tardivement malgré les interventions réitérées des Restos du cœur en direction du département pour dénoncer les lourdeurs et le manque de réactivité dans la

gestion de ces dossiers. Ces démarches n'ont toujours pas été couronnées de succès puisqu'en 2018 les premiers versements du FSE et des aides du Conseil départemental ont eu lieu en aout !

Heureusement, le rythme de versements de l'aide au poste (qui couvre le plus gros de la dépense : les salaires des salariés en insertion) a connu une amélioration depuis 2017, évitant l'interruption des paiements.



Les moyens humains salariés

Quatre encadrants techniques à temps plein ont la responsabilité des jardins (un sur chacun des jardins de Gien et Lorris et deux sur celui de St Jean de Braye).

Deux conseillères en insertion professionnelle (CIP) à temps plein assurent le suivi et l'accompagnement des salariés en insertion (l'une sur le jardin de St Jean-de-Braye, l'autre assurant ces missions sur ceux de Gien et Lorris).

La comptable et la secrétaire de l'ad45 contribuent également pour une partie de leur temps à la gestion administrative et comptable de l'activité d'insertion.

Des départs et des arrivées au cours de l'année 2018 :

3 des 6 salariés permanents ont quitté les jardins (deux pour des raisons d'évolution professionnelle, la troisième pour des raisons

familiales) et ont été remplacés au cours de l'année 2018 :

- la conseillère en insertion professionnelle du jardin de St Jean-de-Braye, en mai ;
- l'encadrant technique de St Jean-de-Braye, à partir du 16 août ;
- la conseillère en insertion professionnelle des jardins de Gien et Lorris, mi-novembre.

L'activité d'insertion : les actions d'accompagnement

Elles sont désormais largement mises en œuvre de façon partenariale avec d'autres acteurs de l'insertion présents sur le territoire départemental :

- avec le CRIA, qui est intervenu auprès de nos salariés sur les questions de la mobilité, des savoirs de base, du numérique et du langage non verbal.
- en lien avec les travailleurs sociaux qui accompagnent les salariés avant leur entrée aux jardins et pendant leur contrat (CHRS, CCAS, MDD, AIDAPHI,..), afin de coordonner les interventions de chacun et de mettre en commun les compétences nécessaires à l'accompagnement le plus adapté tout au long du parcours d'insertion des salariés.
- lors des rencontres avec les acteurs de l'emploi et de la formation afin de dynamiser les parcours et de multiplier les opportunités d'immersion et de travail pour les salariés (AFTRAL, CREPI, Métropole, entreprises locales,...).
- un travail de mutualisation d'ateliers collectifs, de formations, de visites d'entreprises,..., est effectué avec

d'autres SIAE, tant sur les territoires montargois qu'orléanais.

Ce travail avec nos partenaires permet d'enrichir nos pratiques, de renforcer nos compétences, de créer une réelle dynamique pour proposer un accompagnement de qualité des salariés en insertion.

La formation est un autre point important de ces activités d'accompagnement.

En 2018, les actions de formation ont été multipliées : acquisition des savoirs de base (français, numérique, ...), développement des compétences (pré-qualification, ...), adaptation au poste de travail (gestes et postures, compostage et déchets verts).

Ces activités d'accompagnement sont complétées par des actions menées par des bénévoles, notamment pour des cours de français.

Par ailleurs, a été engagé un travail de refonte, et de création des outils d'accompagnement permettant la réalisation d'évaluations techniques plus professionnalisantes et permettant aux salariés de s'impliquer pleinement dans la définition et la mise en œuvre de leur parcours d'insertion (livret de suivi, carte de compétences...).

L'activité d'insertion : les résultats 2018

En 2017, les objectifs de sortie avaient été dépassés, après deux années, 2016 et 2015, où ils avaient été atteints. Cette situation exceptionnelle, largement liée à l'évolution positive mais ponctuelle de la situation économique, avaient conduits à proposer avec prudence des objectifs 2018 moins élevés que les

résultats obtenus en 2017, mais équivalents aux objectifs initiaux de l'année 2017.

Malgré le renforcement des actions d'accompagnement évoqué ci-dessus, les objectifs n'ont pas été tenus, le taux de sorties dynamiques s'établissant à 38%.

Objectifs opérationnels	Résultats 2017		Rappel Objectifs 2018		Résultats 2018	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Sorties dans l'emploi durable (1) (CDD ou période d'intérim de 6 mois ou plus et CDI, hors contrats aidés ou IAE, fonction publique ou création d'entreprise)	3	9%	7	17%	3	6%
Sorties vers un emploi de transition (2) (CDD ou période d'intérim de moins de 6 mois ou contrat aidé chez un employeur hors SIAE)	9	26%	7	17%	5	11%
Sorties positives (3) (Formation pré-qualifiante ou qualifiante, pour une autre SIAE dans une logique de parcours - ACI→AI, AI→EI, EI→ETTI - ou vers une autre sortie que vous aviez convenu avec la structure, sur une proposition de sa part, de considérer comme positive)	8	23%	7	17%	10	21%
Sorties dynamiques = 1 + 2 + 3	20	57%	21	51%	18	38%
Sorties de moins de 3 mois (4)	4		5		3	
Autres sorties (5)	15	43%	20	49%	29	62%
TOTAL DES SORTIES 1+2+3+4+5	39		46		50	
pourcentage de salariés en insertion qui obtiendront un titre, un diplôme						

Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette situation :

- Dans un contexte de difficulté chronique de recrutement, nous avons tenté en 2018 l'embauche de personnes rencontrant des difficultés de santé (problèmes physiques, maladies mentales, ...), ce qui s'est soldé par des démissions plus importantes qu'en 2017.
- Les autres difficultés, à l'origine de ces résultats, identiques à celles de l'année précédente concernent notamment :
 - la mobilité : plusieurs personnes, dont le domicile est éloigné du lieu de travail, confrontées à l'absence de moyens de transport individuels ou collectifs, ont dû renoncer à s'engager ou à poursuivre une activité sur les jardins.
 - le peu d'offres de formation dans le Giennois et le Montargois,
 - l'accès au logement,
 - Les difficultés liées à la garde d'enfants (deux contrats à 16h par

semaine ont, pour cette raison, été proposés aux salariés et agréés par dérogation par Pôle Emploi).

Ces freins sont majeurs et peuvent parfois bloquer ou ralentir le travail d'accompagnement. En effet, certains des salariés, très marqués par leur situation, n'arrivent pas à tout mener de front et parfois même à tenir leur poste de travail.

- Les jardins sont aussi touchés périodiquement par un absentéisme parfois important, pour des raisons de santé, de fragilité de vie personnelle. Ajouté aux difficultés de recrutement, cela peut avoir un impact important sur l'atteinte de nos objectifs.

Lorsque les publics sont très éloignés de l'emploi, ce qui est le cas des ACI jardins du cœur, le travail d'accompagnement préalable est très important et ne peut déboucher dans des délais courts sur des résultats spectaculaires en termes de sorties vers l'emploi. C'est pourquoi le taux de sorties dynamiques, comme seul indicateur de résultat, est contesté par les Restos du cœur : que l'on accompagne un demandeur d'emploi en inactivité depuis un an ou une personne à la rue

depuis 10 ans, l'accompagnement n'est pas le même et le taux de sorties ne peut

être du même ordre de grandeur...

Portes ouvertes 2018 : des centaines de visiteurs dans les trois jardins du cœur

Les 4 et 5 mai 2018 ont eu lieu les traditionnelles portes ouvertes des trois jardins du cœur. L'occasion de faire découvrir au public ce qu'est l'insertion par l'activité économique.

Dans leur grande majorité, les salariés apprécient ces journées qui les mettent en contact avec le public et valorisent leur travail, puisque ce sont les plants de fleurs et de légumes qu'ils ont produits qui sont vendus pendant ces deux jours.



Gien

Domage qu'un ou plusieurs indéclicats aient souhaité gâcher la fête à Lorris : pendant la nuit du vendredi au samedi, un algéco a été visité (et sa porte détériorée) dans le but évident de voler la recette de la première journée. Heureusement pour nous, celle-ci n'avait pas passé la nuit sur les lieux !



St Jean de Braye

Certains salariés sont même revenus volontairement le samedi, alors que rien ne leur avait été demandé pour ce jour de repos. C'est aussi une source de revenus non négligeable pour les Restos puisqu'un peu plus de 17 000 € ont été collectés pendant ces deux jours.

Le beau temps aidant, cela a été deux belles journées pour les Restos, qui ont aussi permis aux bénévoles d'échanger avec les salariés permanents et en insertion, notamment au cours d'un barbecue convivial.



Lorris

9. L'aide à la personne (AALP)

« Parce qu'un repas ne suffit pas » est le slogan de campagnes des Restos. Au-delà de l'aide

alimentaire d'urgence, l'objectif est de proposer aux personnes accueillies un accompagnement

dans la résolution des difficultés qui les ont conduites aux Restos. Cet accompagnement commence par l'accueil, l'écoute, l'échange afin d'apprécier les besoins et rechercher des solutions. Il se poursuit par la proposition de services ou d'activités diverses ou par l'orientation vers des organismes extérieurs (associations spécialisées, CAF...).

En outre, dans pratiquement tous les centres d'activité, des vestiaires sont à la disposition des bénéficiaires ainsi qu'un coin bibliothèque avec des livres, soit prêtés soit donnés.

L'étape suivante est la mise en place dans les centres d'une équipe qui se « spécialise » dans ces actions d'insertion : accompagnement dans les démarches administratives, soutien à la recherche d'emploi - SRE, alphabétisation, micro-crédit, etc.

Amilly :

- Un ordinateur est mis à la disposition des bénéficiaires pour la recherche d'emplois, accès à leur dossier CAF, Sécu etc....
- Aide par un bénévole pour l'accès aux droits
- Une bibliothèque avec prêt de livre et vestiaire géré par une bénévole

Briare :

- Le SRE est géré par le responsable de centre pour l'aide à la rédaction des CV, les lettres de motivation, etc.
- Accès aux droits, notamment sur les aspects financiers : surendettement, interventions pour retard de factures, problèmes avec la banque etc.
- Une bibliothèque gérée par un bénévole

Chatillon sur Loire :

- Accès aux droits, avec deux bénévoles qui ont aidé une vingtaine de personnes à l'établissement de dossiers (CAF, sur endettement, pôle emploi etc.)
- L'activité Alphabétisation a repris avec trois bénévoles
- Vestiaire géré par trois bénévoles

Chalette sur Loing :

- SRE est ralenti mais fonctionne en cas de besoin (si offre d'emplois sur la région)
- Un ordinateur est à disposition pour les bénéficiaires
- L'accès aux droits avec un bénévole
- Une bibliothèque avec livres à disposition
- L'activité brocante fonctionne bien et beaucoup de meubles ont profité aux personnes accueillies

Courtenay :

- SRE et Accès aux droits Depuis plusieurs mois la responsable du Centre et une bénévole accompagnent les personnes accueillies dans l'établissement de dossiers (Pôle emploi, CV, Caf et autres)

En fonction des compétences disponibles parmi les bénévoles, des activités spécialisées peuvent être proposées : coiffure, bureautique notamment.

Lorsque l'activité est très spécialisée, il est fait appel à des référents départementaux au niveau de l'AD (micro-crédit notamment)

Cette année l'activité « accès à la justice » a pu se développer grâce à la convention signée avec le comité départemental d'accès au Droit qui permet des conseils juridiques gratuits avec des avocats ou des juristes.

Enfin il faut signaler deux initiatives originales dans le domaine éducatif et culturel : les matinées récréatives à La Source, et la sortie au Louvre pour les apprenants en français du centre de Fleury.

- Un vestiaire fonctionne en permanence
- Deux fois par an est organisée une brocante (vaisselle, vêtement, petit mobilier)

St Jean Le Blanc :

- SRE : deux bénévoles sont en charge de cette activité
- Un atelier alphabétisation a été créé depuis mi 2018 avec cinq bénévoles
- Accès aux droits et à la justice : un bénévole

Gien :

- Alphabétisation : avec une bénévole
- Accès aux droits : aides à l'établissement de dossiers pour divers organismes
- Soutien scolaire : une bénévole aide trois enfants

Lorris

- SRE : cette activité est effectuée par la responsable de centre et son adjoint
- Accès aux droits et à la justice
- Vestiaire géré par deux bénévoles

Montargis :

- Accès aux droits : une bénévole aide les bénéficiaires à faire leurs dossiers (CAF, CPAM CMU etc.)
- La convention signée avec la CPAM permet de faire une préinscription pour les demandes de CMU et toutes aides complémentaires
- Micro crédit : un bénévole
- une coiffeuse
- Le coin vestiaire est assuré par trois bénévoles et des petits travaux couture sont faits par une bénévole

Orléans la Source :

- SRE : l'activité est prise en charge par deux bénévoles : rédaction de CV, lettres de motivation et autres
- Les matinées récréatives fonctionnent très bien une fois par semaine : douze enfants et leurs parents sont accueillis par deux bénévoles et des lycéens du lycée Ste Euverte (Voir en annexe)
- Bibliothèque et vestiaire
- Initiation au judo avec l'USO-judo pour quelques enfants de familles accueillies
- L'activité associative dense du quartier de La Source permet d'orienter les personnes accueillies vers des associations spécialisées

Saran :

- Accès aux droits, l'aide juridique, SRE, sont faits directement par la responsable de centre (logement, papiers, travail)

Fleury les Aubrais :

- SRE : quatre bénévoles reçoivent des personnes accueillies en recherche d'emploi
- Coiffure : une bénévole coiffe hommes, femmes, et enfants sur rendez-vous lors de la distribution du jeudi.
- Aides administratives (Caf, courriers divers etc...)
- Alphabétisation et FLE : plusieurs dizaines d'inscrits participent à ces activités, avec des groupes de niveaux différents selon les niveaux. 5 bénévoles assurent cette activité.
- Informatique : des cours sont donnés (accès à Internet, Excel, Word)
- Accès au droit et à la justice

- Billets d'accès aux théâtres de la Tête Noire
- Les apprenants en français ont, en mai 2018, effectué une sortie culturelle au Louvre (voir en annexe)

Pithiviers :

- Aide administrative tenue par la responsable qui prépare les dossiers pour les demandeurs d'asile, la recherche d'emploi.
- SRE est assurée par trois bénévoles
- Accès aux droits et aux juridiques assurés par deux bénévoles
- Prêt de DVD (film)

10. La formation des bénévoles

La formation des bénévoles est une priorité pour les Restos du cœur, C'est un élément indispensable à la connaissance et au partage des valeurs et des principes de fonctionnement des Restos du cœur, ainsi qu'à l'exercice de certaines fonctions qui ne peuvent être improvisées (inscripteurs, responsables de centre, appros et entrepôt, ressources bénévoles, aide à la personne, soutien à la recherche d'emploi, cours de français, etc ...). Certaines formations sont organisées au niveau national, d'autres par l'association départementale.

Cette année, des améliorations dans le suivi des formations ont été remarquées pour les nouveaux bénévoles, et les centres ont joué leur rôle. Cependant, des progrès sont à effectuer, notamment pour la formation des bénévoles-inscripteurs sur Ulysse : il s'agit d'une formation obligatoire qui doit permettre, pour tous sans exception, la mise en œuvre de la note de campagnes, l'utilisation des outils mis à notre disposition (guide alimentaire...), ainsi que la

maîtrise et le respect des fondamentaux des Restos comme le principe d'accueil inconditionnel, la capacité d'écoute, le dialogue sans jugement, ...

Autre point à améliorer : la formation «Échanges et réflexions» destinée aux bénévoles ayant plusieurs années de présence : les responsables des centres doivent les inciter à participer après 3 ans de présence dans le centre.

Ces sessions permettent un échange et une réflexion sur les pratiques, sur la vie de l'association, les priorités, etc. L'intérêt de cette formation est de pouvoir réunir des bénévoles issus de centres différents. Cette formation est généralement vivement appréciée de ceux qui y ont participé.

Formations organisées par l'AD : 8 sessions et 187 bénévoles

Formations :	Dates :	Lieux :	Centres concernés :	Participation :
Aide à la Personne	1. 29/08/18	Ingré	Agglo Orléans	8 insc / 8 prés.
19 bénévoles	2. 26/09/18	Amilly	Amilly-Châlette-Lorris-Montargis	11 insc / 11 prés.
Echanges et Réflexions	Aucune proposition des centres			
0 bénévole				
Initiation à l'inscription	1. 17/10/18	St Jean-le-Blanc	Fleury – Lorris - Orléans	08 insc / 06 prés. (2 non exc.)
6 bénévoles				
Mieux Accueil-Mieux Accomp.	3. 24/10/18	Ingré	Fleury – Pithiviers - Saran -	24 insc / 19 prés./5 non exc
	4. 24/10/18	Ingré	Orléans – Saint Jean-le-Blanc	18 insc / 16 prés. / 2 exc.
	5. 31/10/18	Châlette s/L	Amilly- Châlette – Courtenay-Montargis + Saran	29 insc / 20 prés. /9 abs
	6. 31/10/18	Châlette s/L	Briare – Gien – Lorris - Châtillon	23 insc / 7 prés. / 15 abs / 1 exc
62 bénévoles / 94 attendus				
MCLR	1. 01/02/19	Ingré	Agglo Orléans	21 insc /19 prés./2 non exc
	2. 06/02/19	Ingré		18 insc /13 prés./1exc/4 non exc
	3. 08/02/19	Ingré		11 insc / 6 prés./4 non exc
59 bénévoles / 70 attendus	4. 27/02/19	Châlette s/L	Amilly -Châlette – Châtillon - Courtenay - Montargis	11 insc / 11 prés.
GDR et Formations « adaptées »	1. 05/03/19	Ingré	« Gens de la rue » (Camion et maraude)	9 présents
	2. 14/03/19	Fleury	Bénévoles du samedi matin (Salariés)	15 présents
41 bénévoles	3. 26/03/19	Gien	Gien (Formation adaptée au centre)	17 présents

11. Les « manifs » : paquets cadeaux, spectacles, collectes et manifestations organisées au profit des Restos

Les opérations paquets cadeaux

En 2017, plus de 8600 € avaient été collectés dans deux magasins d'Orléans et un de Pithiviers, au cours des opérations paquets cadeaux.

Cette année, à peine plus de 3500 € viendront alimenter le budget des Restos.

C'est évidemment une déception, mais qui s'explique par deux éléments : d'une part, faute de bénévoles en nombre suffisant, la présence dans l'un des deux magasins orléanais (Oxybul) n'a pu être assurée (il faut être là tous les jours depuis début novembre jusqu'à Noël).

D'autre part les mouvements sociaux qui ont eu lieu en décembre ont non seulement conduit à une baisse générale de l'activité commerciale, comme partout dans le pays, mais ont conduit à la fermeture, à deux reprises pendant quelques heures, de la galerie de la Place d'Arc à Orléans, dans laquelle se situe le magasin Nature et découvertes qui est notre « meilleur » magasin.

Comme chaque année, un pot de remerciements a été organisé pour les bénévoles orléanais qui ont assuré les presque deux mois de présence en magasin



Les manifs

L'association **Scrabble Val de Loire** a organisé le 14 septembre 2018 à Ingré un tournoi dont la totalité des bénéfices (1 103,50€) a été remise aux

Restos du cœur. Une quinzaine de bénévoles a organisé la logistique et assuré la buvette.

Plusieurs bénévoles ont également participé au tournoi et ont découvert de nouveaux mots comme « Koter » qui, en français de Belgique, veut dire « loger dans une chambre d'étudiant » !



30 septembre 2018 : concert de chorales



235 spectateurs sont venus assister à un concert de trois chorales donné le 30 septembre à Amilly, au profit des Restos du cœur. De styles et de répertoires très différents, ces trois chorales ont fait l'unanimité. Dommage que les spectateurs n'aient pas été plus nombreux : la concurrence du beau temps et des virades de l'espoir (mucoviscidose) nous a probablement enlevé quelques dizaines de spectateurs.



La buvette, animée par les bénévoles, et alimentée par des gâteaux fabriqués par le lycée hôtelier de Montargis, a permis d'arrondir la recette. Une fois les dépenses réglées (sonorisation, impression, etc.), un bénéfice net de l'ordre de 2000 € devrait revenir aux Restos.



A la fin du concert, les trois chorales réunies ont fait chanter la chanson de Restos à tous les spectateurs et aux bénévoles montés sur la scène.



12. L'accompagnement des scolaires

Une bénévole est spécifiquement chargée des relations avec les établissements scolaires ; cette année des interventions ont eu lieu dans les établissements suivants, couplées ou non à une collecte organisée par les élèves :

- collège Condorcet de Fleury,
- collège Max Jacob de St Jean de la Ruelle,
- lycée St Charles avec sa collecte de jouets.
- lycée Gauguin d'Orléans la Source,
- lycée Monod de St Jean de Braye,
- collège Geneviève de Gaulle des Bordes,
- collège Aristide Bruant de Courtenay.
- collège du Grand clos à Montargis,
- collège Denis Poisson à Pithiviers.

A la demande du Lions club de Beaugency, elle a présenté l'action des Restos dans le cadre d'un concours d'affiches.

Beaucoup de réponses sont aussi données par courriel à des étudiants qui ont à présenter un projet solidaire dans le cadre de leur cursus scolaire.

Ces interventions sont importantes pour la connaissance des Restos par les jeunes générations et sont un investissement pour l'avenir.

13. L'informatique

L'équipe des correspondants « informatique », renforcée par l'arrivée d'un deuxième bénévole, a eu une activité régulière tout au long de l'année : remplacement de postes, dépannage d'imprimantes et autres supports dans les centres de distribution et les jardins du coeur.

A signaler particulièrement cette année :

- nouvelle installation et architecture réseau de PC à Fleury,
- nouvelles imprimantes en location sur les gros centres et au siège,

- 10 PC portables donnés par l'association des « apprentis solidaires » ont été distribués à différents utilisateurs dont l'activité impose d'être « mobiles » : formateurs, conseillères d'insertion professionnelle, référent hygiène et sécurité.

Enfin le site Internet de l'ad45 a ouvert au printemps : <https://ad45.restosducoeur.org/>

C'est un moyen supplémentaire apprécié d'information pour le public, les donateurs, les bénévoles, les personnes accueillies.

ANNEXES :

1. le projet associatif départemental (PAD), décembre 2018
2. Sulieman, un parcours aux Restos
3. Sortie au Louvre des apprenants en français du centre de Fleury
4. Les « matinées récréatives » au centre d'Orléans La Source



Décembre 2018

Projet associatif départemental (PAD) de l'ad45

Bilan de l'année 2018

Le bilan annuel du PAD a été examiné par le conseil d'administration du 5 décembre 2018. Le document ci-après présente ce bilan. En ce qui concerne 2019, le PAD doit être révisé, en cohérence avec le projet associatif national (PAN) adopté par l'assemblée générale du 19 octobre 2018.



Objectifs 2018 atteints



Objectifs 2018 atteints partiellement



Objectifs 2018 non atteints

1. Les objectifs

Au-delà de l'aide alimentaire, développer l'aide à la personne (AALP).

Bilan 2018  L'aide à la personne a continué à se développer en 2018. L'accompagnement dans les démarches administratives, le soutien à la recherche d'emploi, le µcrédit, les cours de français, progressent dans de nombreux centres. Ceci a justifié le recrutement et la formation de nouveaux bénévoles dédiés ... Pour autant tous les centres n'ont pas encore réussi à développer ces activités. Cela dit d'autres activités sont totalement absentes dans le Loiret : départs en vacances, activités culturelles (à l'exception d'une sortie culturelle au Louvre pour les apprenants en français du centre de Fleury). Le développement de l'aide à la personne restera une priorité pour l'avenir.

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

Réussir la « substitution », c'est-à-dire intégrer dotations nationales, ramasses, dons, production des jardins et collecte nationale.

Bilan 2018  . Poursuite des efforts en 2018 pour développer la ramasse et collecter systématiquement les dons en nature, à tel point que l'ad45 a, à plusieurs reprises, proposé à des ad voisines ou aux entrepôts nationaux de récupérer une partie des dons collectés (liquides, pommes de terre ...). La quantité de travail assumée par l'entrepôt départemental a de ce fait beaucoup progressé et le suivi des dons et de la ramasse est à améliorer, ce qui suppose le recrutement de bénévoles dédiés supplémentaires. La ramasse a également concerné de nouveaux magasins, notamment grâce à la contractualisation avec les entreprises intermédiaires Phénix et Commerso. Des difficultés périodiques sont cependant à déplorer avec certains magasins qui remettent des denrées de mauvaise qualité, non distribuables. Des interventions sont faites systématiquement pour leur rappeler que le tri préalable est pour eux d'une obligation. On constate enfin, dans certains magasins, une baisse tendancielle de la ramasse, en raison de « soldes » de plus en plus fréquentes de produits proches de la date limite de consommation

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

Augmenter le nombre de jours d'ouverture des centres, pour l'aide aux bénéficiaires, mais aussi pour pouvoir écouler la ramasse toute l'année

Bilan 2018.  Pendant la campagne d'été le nombre de semaines d'ouverture des centres a augmenté cette année, alors qu'il avait diminué en 2017. En outre on n'a pas connu cette année la fermeture simultanée de tous les centres d'un même secteur, ce qui est positif. Même si la situation peut être tendue à certaines périodes (semaines du 14 juillet, du 15 août), 2018 a connu une amélioration qu'il faut souligner.

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

Renforcer la cohérence et la cohésion de l'ad45, ce qui suppose l'amélioration du fonctionnement des instances (conseil d'administration, réunion des responsables de centres) et de la communication interne, l'intensification des relations entre le bureau et les centres d'activités

Bilan 2018  Si l'effort porté sur la préparation et l'animation des débats des instances, la réalisation du bulletin de communication interne tous les deux mois environ, les réunions de bénévoles en novembre s'est poursuivi, en revanche la démission du responsable « suivi de centres » prive de nouveau l'AD de cette fonction essentielle. C'est un problème récurrent à l'ad45, qui mérite un débat de fond. Le suivi de centres semble être vécu comme un contrôle, voire un flicage, alors qu'il est essentiellement un soutien des centres, ainsi qu'un relai important du responsable départemental qui ne peut pas tout assumer.

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

Améliorer les conditions de sécurité de la distribution du « camion » (« gens de la rue »)

Bilan 2018  La réflexion sur les pratiques a lieu chaque année et les nouveaux bénévoles sont sensibilisés aux questions de sécurité ; participation aux activités du réseau « gens de la rue » de l'association nationale ; recrutement de nouveaux bénévoles. Aménagement du dispositif pour laisser aux enfants un espace tranquille. Lancement d'une maraude. Malgré cela de graves incidents ont eu lieu cette année, incidents qu'aucune mesure préventive n'aurait pu empêcher. Ils rappellent cependant l'importance d'une grande vigilance sur ce sujet.

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

Poursuivre le renforcement des actions d'accompagnement des salariés des jardins

Bilan 2018  *Les immersions en entreprises restent à un haut niveau de même que les ateliers collectifs organisés par les conseillères d'insertion professionnelle ; activités d'alphabétisation par des bénévoles à St Jean et Gien ; augmentation des visites d'entreprises et des participations à des forums pour l'emploi. Atteinte des objectifs de sorties dynamiques fixés par la Direccte.*

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

Mettre à niveau les bâtiments du jardin de St Jean de Braye, poursuivre l'amélioration des installations des autres jardins, mettre en œuvre complètement les plans d'actions du document unique d'évaluation des risques professionnels.

Bilan 2018  *Actualisation annuelle du plan d'actions du document unique, réalisation des travaux et des contrôles prévus (électricité). Poursuite de la mise à niveau des installations et du matériel (tracteur à St Jean, etc.)*

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

Hygiène et sécurité centres de distribution : mettre aux normes.

Bilan 2018 :  2018 a vu la résolution du plus gros « point noir » du département, le centre de Bonny. La solution trouvée (centre à Chatillon) n'est pas la solution choisie par les bénévoles mais elle a le mérite de résoudre les graves problèmes de salubrité que l'on connaissait à Bonny. D'autres centres restent cependant sans solution, Gien et Saran notamment, les maires des communes concernées ayant donné des fins de non-recevoir à nos demandes. Les diagnostics hygiène et sécurité des centres et de l'entrepôt sont suivis de façon continue par un salarié d'Orange mis à disposition à mi-temps dans le cadre du mécénat d'entreprises. Des investissements restent à faire en matière de camions frigorifiques et de chambres froides.

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

Fonctionnement de l'ad45 : appliquer complètement les recommandations issues des audits nationaux

Bilan 2018  Objectif atteint depuis l'année dernière : recommandation satisfaite pour la sécurité informatique (modernisation et fiabilisation des installations du siège, sauvegarde hebdomadaire du serveur) ainsi que pour la procédure « achats » (réception des factures, modification du circuit de paiement). L'audit réalisé par l'association nationale les 12 et 13 décembre 2016 concluait sur une très nette amélioration du fonctionnement de l'ad45 depuis l'audit précédent.

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

2. Les moyens financiers

Poursuivre la recherche systématique de financement : fondations, réserves parlementaires, collectivités

Bilan 2018  Démarchage intensif des différentes ressources disponibles avec des bons résultats ; En revanche la suppression de la réserve parlementaire et la réduction de l'assiette de l'ISF (les contribuables de l'ISF pouvaient réduire leur impôt en finançant l'insertion par l'activité économique) restent une inquiétude, même si 8000 € ont été obtenus du FDVA (dispositif qui s'est substitué à la réserve parlementaire) : la question de la pérennité de ce fonds est posée, de même que la nature de ses modalités, peu favorables à l'acquisition, comme les années précédentes, d'investissements indispensables : camions, chambres froides, etc.

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

Démarcher les commerçants et industriels susceptibles de faire des prix intéressants ou des dons

Bilan 2018  le bénévole trouvé en 2016 pour démarcher la filière « fruits et légumes » a trouvé du travail et n'est plus bénévole ; Un autre bénévole commence à peine à s'impliquer dans ce dossier, en liaison avec le prospecteur de l'association nationale pour le grand ouest. Ce travail n'a pas encore porté ses fruits.

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

Développer les « manifs » et autres opérations (paquets cadeaux) susceptibles d'augmenter nos recettes

Bilan 2018  *Malgré une manifestation organisée par nous à Amilly le 30 septembre avec un résultat honorable (2000€), les autres manifestations ont été organisées par des tiers et ne sont pas systématiquement renouvelables (Fête du tri, course solidaire). Côté paquets cadeaux, la manque de bénévoles suffisamment mobilisés ne permettra pas de renouveler en 2018 le bon résultat acquis en 2017 (un seul magasin sur Orléans pendant un mois et demi, au lieu de deux)*

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

3. Les moyens humains

Organiser périodiquement la recherche de nouveaux bénévoles, démarcher de nouveaux secteurs (comité d'entreprises, facultés, ...)

Bilan 2018  *Un bénévole est maintenant chargé à Ingré de la gestion des RH « bénévoles » Chaque bénévole fait l'objet d'un entretien pour identifier ses souhaits et ses compétences. La participation aux forums des associations organisés dans beaucoup plus de villes à la rentrée de septembre 2018 a permis un recrutement supérieur aux années précédentes. Des appels répétés dans les médias ont permis de recruter de nouveaux bénévoles à l'entrepôt et aux appros. Ce sujet reste cependant un sujet prioritaire et toujours à relancer.*

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

Réussir l'accueil des nouveaux bénévoles, systématiser la formation

Bilan 2018  Pérennisation d'une équipe de trois formateurs. Malgré cela la participation des bénévoles aux formations organisées reste parfois laborieuse ; des formations ont dû être annulées à plusieurs reprises. C'est un sujet de vigilance pour le CA. A noter aussi la participation de quelques bénévoles à des formations organisées par l'AN sur des thèmes « aide à la personne » (alphabétisation, µcrédit, appros, SRE...)

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

« Sécuriser » les postes les plus stratégiques, faire « tourner » les bénévoles sur différents postes, préparer les successions sur les postes à responsabilité

Bilan 2018  Quelques activités disposent de deux responsables interchangeable en cas de besoin, mais c'est loin d'être le cas partout. C'est un gros point noir de notre activité associative. Par ailleurs l'AD devra mettre en œuvre la décision nationale de limiter à cinq ans le mandat du responsable départemental (qui cessera donc ses fonctions à l'AG de septembre 2019) et d'étendre cette limitation aux responsables de centres qui sont nombreux à être concernés.

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

Développer l'utilisation de la bureautique, de la communication numérique et organiser pour cela la formation interne

Bilan 2018  L'arrivée d'Ulysse a permis de mettre à niveau notre parc informatique L'action porte maintenant sur la maintenance, notamment en matière d'imprimantes.

Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
			

En résumé

	Bilan 2015	Bilan 2016	Bilan 2017	Bilan 2018
	8	10	9	8
	5	3	3	6
	3	3	4	2

Le bilan 2018 est contrasté :

Côté positif : le nombre de  a diminué en raison de la suppression du point noir de Bonny et de l'augmentation du nombre de semaines d'ouverture en été.

Côté négatif : le nombre de  a diminué d'une unité, solde d'une diminution de deux unités en raison des difficultés de formation des bénévoles et de l'absence récurrente de suivi de centres, et de l'augmentation d'une unité liée à l'amélioration des activités d'aide à la personne.

Logiquement le nombre de  a augmenté en raison des variations des deux autres résultats.

Ce bilan, nuancé, devra être pris en compte dans l'élaboration du nouveau PAD, pour les années 2019/2021.



Annexe 2

Sulieman, un parcours aux Restos

Sulieman MUSA MOHAMED MUSA est un jeune soudanais de 31 ans. Il est arrivé en France en octobre 2015 et après Paris, Calais et Blois, a atterri à Orléans où il a pu bénéficier d'un logement en centre d'accueil des demandeurs d'asile (CADA).



Pendant l'instruction de sa demande d'asile, il touche l'indemnité d'environ 200 € par mois et prend contact avec les Restos pour bénéficier de l'aide alimentaire. Il s'inscrit également aux cours de français prodigués dans ce centre par des bénévoles et fait des progrès très rapides.

Simultanément il vient travailler comme bénévole à l'entrepôt départemental. Il explique qu'il n'imaginait pas « *gagner de l'argent et être aidé sans travailler* ». Souriant et très travailleur, il s'intègre très vite dans l'équipe des bénévoles.

Après un premier refus de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA), son recours est accepté et, enfin, le 25 juin 2018 – date qui reste gravée dans sa mémoire – il obtient un titre de séjour en France.

Sa situation étant régularisée, les Restos lui proposent de venir travailler dans un des trois chantiers d'insertion, le jardin de St Jean de Braye. Il y embauche en juillet 2018 et, très vite, une formation de longue durée lui est trouvée : formation de technicien de maintenance industrielle.

Il commence cette formation en octobre 2018 et la terminera fin avril 2019. Au cours de cette formation il effectue un stage dans une entreprise qui lui propose un contrat de travail à l'issue de sa formation !

Après la galère endurée, le bout du tunnel est en vue. Ayant aussi la perspective d'un logement hors du CADA, Sulieman va maintenant commencer les démarches pour que son épouse le rejoigne avant Noël. C'est tout ce que lui souhaitent les bénévoles qui ont travaillé avec Sulieman et ont apprécié sa gentillesse, son courage, et son sourire !


<p>Le Soudan</p> <p>Dans l'antiquité, le pays correspondait à l'ancienne Nubie. Indépendant en 1956 le Soudan connaît depuis le début des années 80 coups d'Etat et guerre civile. Celle-ci a fait 4 millions de déplacés et 2 millions de morts.</p> <p>Au début du XXIème siècle c'est la guerre du Darfour, avec de nouveau son cortège de massacres et de déplacements de population. Elle débouche sur la sécession du Soudan du sud.</p> <p>Aujourd'hui l'ancien président (destitué par l'armée) du Soudan, Omar Hassan el-Bechir est sous le coup d'un mandat d'arrêt international, sur décision de la Cour pénale internationale pour génocide, crimes de guerre et crimes contre l'humanité.</p>

Annexe 3 : Sortie au Louvre des apprenants en français du centre de Fleury

45 personnes accueillies à Fleury visitent le Louvre

Le 2 mai, 30 « apprenants », élèves des trois cours de français donnés chaque semaine par des bénévoles du centre de Fleury, accompagnés de leurs enfants et de 6 bénévoles, sont partis visiter le musée du Louvre, soit 51 personnes.

Cette « première » a été rendue possible grâce à la prise en charge financière complète par le musée d'une part, la fondation RATP d'autre part. Seules les viennoiseries du matin et le pique-nique sont restés à la charge des Restos qui avaient obtenu un prix de la part de carrefour Place d'Arc (4 € par personne).



Les apprenants, qui suivent assidument les cours de français, sont principalement des réfugiés ayant fui la guerre ou la misère. Cette sortie à Paris, dans un musée mondialement connu, est une étape de leur intégration, symboliquement très importante.



Deux visites, avec guides professionnels, ont notamment permis d'aller découvrir une dizaine de chefs d'œuvre.



Préalablement un petit tour en car dans Paris avait permis d'aller admirer les incontournables : Tour Eiffel, Place de la Concorde, Invalides, etc.



Dans le cadre de son partenariat avec les Restos, TF1 en a profité pour tourner un « sujet court » diffusé pendant l'été 2018.



La satisfaction des participants faisait plaisir à voir et a récompensé les bénévoles organisateurs des efforts consentis pour monter cette journée.

Annexe 4 : les « matinées récréatives » au centre d'Orléans La Source

Centre de La Source : le mardi matin, jour des enfants !

Chaque mardi matin le centre de La Source résonne de cris et de rires des enfants : les enfants de moins de trois ans et leurs parents y sont accueillis au cours de « matinées récréatives ».



Elles ont été conçues par trois bénévoles (auxiliaire de puériculture, professeurs de sciences médico-sociales) et mises en œuvre, dans le cadre d'un partenariat avec un lycée orléanais, avec deux ou trois lycéens préparant un bac professionnel (accompagnement soins services à la personne ou service de proximité et de vie locale).



Au programme : des ateliers d'éveil préparés par les lycéens (dessin, peinture, pâte à modeler, puzzles, comptines, histoires) et des jeux libres.

Objectifs : préparer l'intégration à l'école maternelle en favorisant la découverte d'un milieu différent du milieu familial, apprendre à vivre en collectivité, à être pris en charge par un autre adulte que la maman, à se séparer petit à petit de celle-ci, et également sensibiliser à la langue française.

Les parents ne sont pas oubliés : un atelier d'alphabétisation, conversation française et anglaise, leur est proposé, ainsi qu'une aide à la réalisation de courrier administratif, le tout animé par une bénévole professeure de langue.



ateliers d'éveil en animant un atelier d'enfant échantent entre elles ou/et avec l'équipe de bénévoles sur divers sujets : éducation de enfants, différences des cultures....

Tous les participants, grands et petits sont ravis de ces activités qui peuvent d'ailleurs connaître des variantes très appréciées : chasse aux œufs dans la cour d'honneur de l'établissement des lycéens, fête d'anniversaire, etc.



Lorsque les mamans ne participent pas à l'atelier d'alphabétisation, elles participent aux





Association départementale des Restaurants du cœur du Loiret

23bis rue Lavoisier, 45140 INGRE

ad45.ingre@restosducoeur.org

Tel : 02 38 62 34 57

